



# HÉRITAGE

Société de généalogie du Grand Trois-Rivières

Volume 43, numéro 1, Hiver 2021



Dans ce numéro :

Échos d'ici et d'ailleurs

Mot du CA

L'imprimerie Lefrançois

Un indésirable de plus!

Enquête à Wounded Knee

## DOSSIER

Sassamaskin :

La quête d'un nom, un lac, une histoire

# CONFÉRENCES et ACTIVITÉS

## LES PATRIOTES DE 1837, avec Jean-François Veilleux, professeur à l'Uta de l'UQTR

**Mercredi le 20 janvier à 13h30**

Les rébellions des Patriotes, bas-canadiens en 1837-1838 : notre « Révolution française ».

Les combats que les Patriotes réformistes du Haut-Canada (l'Ontario) et du Bas-Canada (le Québec) ont menés dans la première partie du 19<sup>e</sup> siècle sont très révélateurs : par exemple, la lutte pour la démocratie et des institutions plus représentatives de la volonté générale, la responsabilité ministérielle, la justice sociale, la laïcité, le républicanisme contre le monarchisme / le colonialisme, l'égalité de tous les citoyens (hommes, femmes, autochtones), la liberté de presse, la liberté de penser et de se rassembler, la souveraineté populaire, l'achat local – ces idéaux politiques patriotiques sont toujours d'actualité et il est primordial de faire connaître davantage leurs projets, leur vie mais surtout leurs rêves.

ÉVÈNEMENT  
TERMINÉ

## UNE FILLE DU ROY SE RACONTE, avec Annette Ouimet-Assad, jumelée à une Fille du Roy, formée par la SHFR

**Mercredi 10 février à 13h30**

Dans son costume d'époque, Annette Ouimet-Assad, jumelée à Anne Marie Vansèque, raconte l'histoire des Filles du Roy, avec l'aide d'une présentation PowerPoint. Elle parle de la raison pour laquelle les Filles du Roy sont envoyées en Nouvelle-France, d'où elles viennent, le recrutement, la traversée, l'établissement, la vie en Nouvelle-France. Elle démontre la fabrication de savon.

ÉVÈNEMENT  
TERMINÉ

## AU SERVICE DES COLONS ET DES SOLDATS : Être récollet au Québec de 1615 à 1796, avec René Beaudoin, historien

**Mercredi le 24 février à 13h30**

Les Récollets Nos ancêtres, ils les ont baptisés, mariés et inhumés. Ils les ont assistés, confessés et consolés. Ils ont tenté de répondre à leurs besoins spirituels et sociaux. Ils étaient populaires et bien intégrés. Qui sont les récollets et comment vivaient-ils?

## LES ABÉNAQUIS DE WOLINAK, avec Serge Goudreau

**Mercredi le 10 mars à 13h30**

Au début du 18<sup>e</sup> siècle, les autorités coloniales de la Nouvelle-France créent deux nouvelles missions indiennes à l'intention des Abénakis de la Nouvelle-Angleterre qui désirent s'implanter dans la vallée du Saint-Laurent : les missions d'Odanak (Saint-François-du-Lac) et de Wôlinak (Bécancour). En 1736, on y dénombre quelques 240 guerriers abénakis, 180 à Odanak et 60 à Wôlinak. La Guerre de Sept Ans (1756-1763) provoquera une chute drastique de population. Au recensement de 1825, la population de Wôlinak est alors composée de 28 familles pour une population totale de 90 personnes. Étudions l'histoire de ces familles autochtones.

## BAnQ : RESSOURCES ET RECHERCHES, avec Éric Lamothe-Cyrenne, Tech. en documentation, BAnQ

**Mercredi le 24 mars à 13h30**

BAnQ est une ressource d'informations incontournable. Éric nous parlera de la navigation de ce site immense. Advitam, BAnQ numérique, les archives judiciaires, les différents moteurs de recherche concernant surtout l'époque de la Nouvelle-France et plus encore...

## LE REGISTRE FONCIER, avec Nicole Seguin, conseillère à la SGGTR

**Mardi le 13 avril à 13h30**

Le Registre foncier du Québec est une véritable mine d'or. C'est un site internet où toutes les propriétés de la province de Québec sont inscrites. Vous y trouverez des informations très spécifiques sur les titres de propriétés de vos ancêtres. Dans cet atelier vous y apprendrez comment chercher et trouver les informations qui vous intéressent.

## ACTIVITÉS :

### PORTES OUVERTES VIRTUELLES,

**Dimanche le 31 janvier à 13h30 et Mardi le 2 février à 19h00**

La visite virtuelle sera faite par Zoom et il est obligatoire de réserver votre place en ligne :

À l'aide d'un diaporama nous vous présenterons les services et l'aide que nous offrons durant cette période.

Invitez vos amis intéressés par la généalogie. Profitez de l'occasion pour voir l'étendue des services offerts par la Société pour faciliter la recherche de vos ancêtres.

ÉVÈNEMENT  
TERMINÉ

[CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE](#)

**Comité de la revue *Héritage* :****Directrice :***Marie-Andrée Brière***Courriel de la revue *Héritage* :***brmarie@cgocable.ca***Mise en pages :***Claude Belzile***Correction d'épreuves :***Yvon Asselin**Marie-Andrée Brière**Guy Brisson**Yves Lurette***Expédition :***Roger Alarie**Mireille Boucher**Guy Brisson**Jacques Lafrance**Serge Robert**Fernande Rousseau***Commanditaires :***Claude Belzile***Collaborateurs pour ce numéro :***Denis Adams**Luc Béraud**Marie-Andrée Brière**Pierre Ferron**Diane Thibault***Conception de la couverture :***Marie-Andrée Brière***Courriel de la société :***info@sggtr.com***Impression :***Revue : Académie**Les Estacades**Couverture : SGGTR &**Michel Laurin***Webmestre :***Jean-Claude Deguise**Robert Auger***Dépôt légal :***Bibliothèque nationale du Québec**ISSN 0709 3365**Bibliothèque nationale du Canada***LE MOT DE LA DIRECTRICE****Sortir de la crise et regarder droit devant**

par Marie-Andrée Brière, Ph. D.(2081)

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes à nouveau en confinement et nous devons nous soumettre à un couvre-feu. La situation qui nous atteint tous perdure et le moral baisse progressivement. Pourtant, ce n'est pas la première crise que nous vivons comme société et, toujours, nous nous en sommes remis.

Comment, dès lors, sortir de cette crise qui semble ne pas vouloir finir? En occupant notre temps, en gardant une attitude positive, en ne perdant pas le sourire et, bien sûr, en faisant de la généalogie. Pas très original, me direz-vous! Il n'est pas question d'originalité quand la planète est à bout de souffle, mais d'objectivité, de créativité et d'investissement personnel.

Nous avons tout notre temps pour revisiter nos recherches généalogiques, pour affiner nos histoires de familles, pour parfaire nos connaissances généalogiques et historiques. Et pourquoi ne pas écrire un article pour la revue *Héritage*? Notre société de généalogie est là pour ça, elle nous offre, malgré la pandémie, des opportunités des plus intéressantes! Nous avons accès à plusieurs conférences et ateliers mis à notre disposition sur la plateforme Zoom, la revue *Héritage* continue de vous être livrée et de nombreux sites nous offrent des bases de données fiables à consulter.

Si vous n'êtes pas encore abonnés à la BAnQ, faites-le. Cela donne accès gratuitement à des bases de données généalogiques. Il y en a deux en ligne : Mes Aieux et le PRDH (Programme de recherche en démographie historique). Elles regroupent les données sur les baptêmes, mariages et sépultures, de la colonisation jusque dans les années 1990 dans le cas de Mes Aieux. Avez-vous exploré la base de données des coroners accessible à la BAnQ? Y sont répertoriés les décès violents ou suspects. Sans oublier celle des notaires, des contrats de mariage, etc. Une visite vaut le détour.

Rappelons-nous que le Québec est considéré comme un endroit de rêve pour un passionné de généalogie, parce que les archives y sont parmi les plus complètes du monde : les naissances, décès, mariages et autres y ont été consignés dès les débuts de la colonie. Et faut-il le rappeler, aucune grande guerre n'est venue détruire ces précieux documents. Et que dire des 13 millions de documents d'archives qui ont été numérisés et que nous pouvons consulter dans notre foyer? Mais faites vite... Depuis un an, les églises ne font plus signer les registres lors des cérémonies ce qui crée une perte d'information importante. Dorénavant, seule la signature de l'officiant est nécessaire. Trop de signatures, voilà la raison invoquée par l'Assemblée des évêques du Québec. Alors, consultons nos précieuses archives, les temps changent si rapidement... Nos archives, de quoi y passer des années!

La pandémie actuelle n'est pas la seule à avoir atteint le Québec. Connaissez-vous bien les maladies contagieuses qui ont frappé à plusieurs reprises le Québec depuis le 17e siècle? Les épidémies apportent certes leur lot de décès, mais elles font évoluer chaque fois les mesures sanitaires et les croyances. Par l'entremise des journaux d'époque et des actes paroissiaux, l'histoire de l'épidémie de choléra qui a frappé le Québec en 1832, puis dans une moindre mesure en 1834 nous est racontée et nous avons le temps maintenant de nous intéresser à ce qui s'est passé à cette époque.

Bref, notre obligation de rester à la maison nous permet de consacrer beaucoup de temps à la généalogie et n'est-ce pas là notre passion? Nous sortirons de cette crise à un moment indéterminé, mais en regardant droit devant, nous nous investissons dans l'avenir. Comme généalogistes, nous pouvons documenter ce qui se passe, l'inclure à nos recherches, laisser derrière nous une trace de cette expérience planétaire que nos petits-enfants liront avec intérêt.

Alors, dans l'attente de jours meilleurs, plongeons-nous dans la généalogie en explorant des univers qui nous sont soit inconnus ou que nous revisiterons avec grand intérêt. Regardons droit devant!

La revue *Héritage* est publiée trimestriellement par la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, fondée en 1978. La direction de *Héritage* laisse aux auteurs l'entièr responsabilité de leurs textes. Toute reproduction ou adaptation d'articles ou partie d'articles, parus dans *Héritage*, est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la direction de la revue *Héritage*. La direction se réserve le droit d'adapter les textes pour les publications.

## DOSSIER PAGE 17

## SASSAMASKIN : LA QUÊTE D'UN NOM UN LAC... UNE HISTOIRE...

Découvrez dans ce dossier le travail méticuleux et exhaustif fait par l'auteur, Denis Adams, afin de redonner au nom *Sassamaskin* sa place dans l'histoire de la région mauricienne. Sa quête trouve son origine dans ce qui, de toute évidence, fut une décision erronnée de la Commission de toponymie en 1958 laquelle changeait le nom du lac Sassamaskin par celui de Saint-Thomas. Et sa quête n'est pas totalement terminée. C'est à suivre.

- 3 Le mot de la directrice
- 5 Le mot du conseil d'administration

### GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE

- [À la Découverte de nos aïeules formidables](#)
- 9 Un mariage consanguin, autorisé par Clément XIII en 1767, projette au grand jour deux aïeules

#### Détour dans l'histoire

- 29 Une entreprise familiale datant de 1940 à Trois-Rivières : Lefrançois, un nom prédestiné dans le domaine de l'imprimerie
- 36 Une enquête à Wounded Knee nous rappelle des liens oubliés
- 37 De l'esclavage en Nouvelle-France

#### Portrait généalogique

- 34 Un indésirable de plus en Nouvelle-France

### ACTUALITÉS

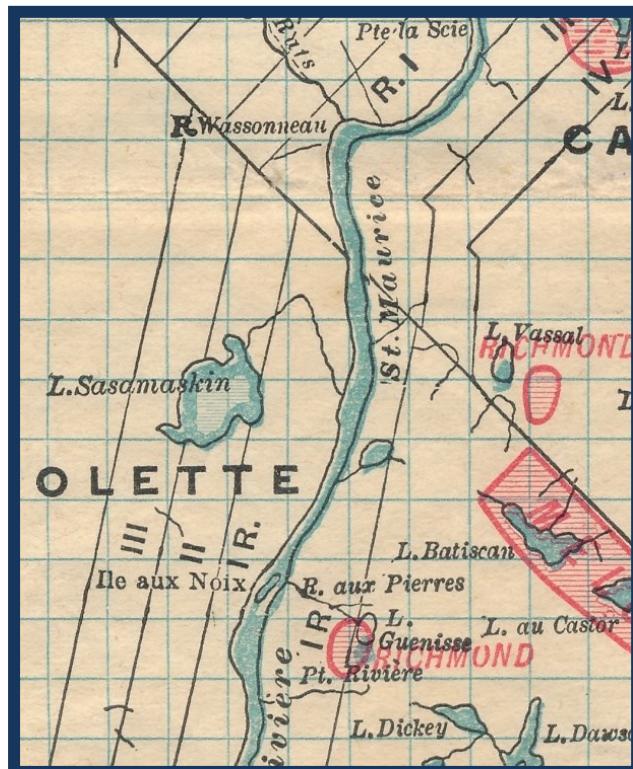
- 6 Échos d'ici et d'ailleurs
- 7 Suggestions de lecture

### SOUTIEN GÉNÉALOGIQUE

- 35 Des outils pour la recherche

### NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

- 2 Conférences et activités
- 8 Votre société en bref
  - Bienvenue à nos nouveaux membres
  - Prix du bénévolat SGGTR
- 38 -Ateliers et conférences par zoom
- 39 Les ateliers de la SGGTR



Dossier: carte régionale de 1908 indiquant les territoires de chasse et pêche et positionnant le lac Sassamaskin, page 23

**En page couverture :** Réserve Sassamaskin.  
Carte postale, collection privée.

**À l'endos :** Enseigne couleur du Club de pêche Rabaska.  
Archives de l'auteur.

## Les coordonnées de la Société

100, rue de la Mairie  
Trois-Rivières, QC  
G8W 1S1  
819-376-2691  
Courriel: [info@sggtr.com](mailto:info@sggtr.com)  
Site WEB : [www.sggtr.com](http://www.sggtr.com)

## Conseil d'administration 2019-2020

Présidente : Diane Trudeau (2621)

Vice-président : Claude Belzile (2613)

Secrétaire : Réjean Rathier (1110)

Trésorière : Nina Mongrain (2830)

Administrateurs :

Robert Auger (2802)

Registraire : Réjean Rathier (1110)

## Membres gouverneurs (ex-présidents)

Lucien Florent (1)	1978-1980
Louis Girard (46)	1980-1983
Jonathan Lemire (119)	1983-1985
Léo Therrien (3)	1985-1986
Conrad Blanchette (124)	1986-1988
Jean-Paul Boisvert (354)	1988-1990
Gaston Blachet (412)	1990-1993
Françoise V. St-Louis (268)	1993-1996
Louise Pellan Trudel (755)	1996-1999
Jean-Marc Boivin (1485)	1999-2001
Roland Gauthier (1539)	2001-2005
Roger Alarie (1934)	2005-2008
Dessaulles Beaudry (1594)	2008-2011
Normand Houde (2114)	2011-2015
Michel Boutin (2388)	2016-2020

## La cotisation

La cotisation des membres à la Société couvre la période de janvier à décembre de chaque année.

Canada :

Membre régulier : 35 \$

Membre associé : 30 \$

Membre étudiant : 25 \$

Autres pays :

Membre régulier : 50 \$ US

Membre associé : 35 \$ US

## Les services

[ateliers@sggtr.com](mailto:ateliers@sggtr.com)

[biblio@sggtr.com](mailto:biblio@sggtr.com)

[bms@sggtr.com](mailto:bms@sggtr.com)

[heritage:brmarie@cgocable.ca](mailto:heritage:brmarie@cgocable.ca)

[ca@sggtr.com](mailto:ca@sggtr.com)

[communication@sggtr.com](mailto:communication@sggtr.com)

[conferences@sggtr.com](mailto:conferences@sggtr.com)

[conseillers@sggtr.com](mailto:conseillers@sggtr.com)

[deces@sggtr.com](mailto:deces@sggtr.com)

[info@sggtr.com](mailto:info@sggtr.com)

[president@sggtr.com](mailto:president@sggtr.com)

[recherche@sggtr.com](mailto:recherche@sggtr.com)

[registraire@sggtr.com](mailto:registraire@sggtr.com)

[secretaire@sggtr.com](mailto:secretaire@sggtr.com)

[tresorier@sggtr.com](mailto:tresorier@sggtr.com)

[vice-president@sggtr.com](mailto:vice-president@sggtr.com)

[webmestre@sggtr.com](mailto:webmestre@sggtr.com)

# LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Confinement ou hibernation?

Pourquoi pas un temps d'auto-évaluation, de remise en question et de transformation, autant individuelle qu'organisationnelle.

La tradition veut que ce soit le mot de la présidente, plutôt que celui du conseil d'administration. Mais sachez que pour nous, la vie de la Société est un travail d'équipe, et sa direction dépend du rythme et des talents de chacun.

Comme le dit notre présidente : « *Ma fonction est une opportunité de confronter les pressions que je m'impose et celles inévitables des habitudes du milieu dans lequel j'évolue. Malgré la distance qui reste pour atteindre l'objectif souhaité, le fonctionnement de la Société se porte bien. Comme j'y suis habituée, je me pose souvent la question : comment les tâches peuvent-elles sortir de la routine et en même temps se simplifier? C'est avec l'écoute et le partage régulier des idées, le professionnalisme et la créativité de l'équipe que les solutions émergent.* »

Certains projets et activités de la Société se poursuivent dans l'ombre, et nous en remercions les bénévoles. D'autres réalisations sont plus visibles; vous en avez un exemple dans la nouvelle présentation du dépliant des activités et des conférences ainsi que l'accessibilité de son formulaire d'inscription. Un exemple de plus, c'est l'utilisation de la plateforme Zoom; elle nous fournit la possibilité de vous offrir des ateliers et conférences dans la chaleur de votre foyer. Comme société, comment pouvons-nous adapter nos offres d'ateliers? Faites-nous connaître vos intérêts. Vous pouvez aussi nous aider en partageant les informations de nos activités sur vos réseaux sociaux. Notre visibilité auprès du public est essentielle et c'est ce qu'a permis Zoom. Nous avons offert deux activités portes ouvertes virtuelles pour la première fois. Merci à Diane Thibault et aux co-animateurs qui ont su développer de nouvelles compétences.

D'autres services sont mis en place : on suit le mouvement des commandes en ligne ou par courriel des articles que nous vendons. Prenez note que la responsable du secrétariat est présente tous les vendredis de 12 h 30 à 14 h. Elle récupère le courrier, rend les appels et prépare les commandes. En prenant entente avec elle, vous pouvez venir les récupérer ou vos commandes vous seront postées. On vous invite à utiliser les adresses courriel de chacun des services, listées en page 5 de la revue. Ainsi, vous libérez le temps de la bénévole responsable du secrétariat. Des conseillers sont aussi disponibles si vous avez besoin d'aide à distance pour vos recherches. Osez demander [conseiller@sggtr.com](mailto:conseiller@sggtr.com).

Reconnaissance des bénévoles : toutes nos félicitations, et un énorme MERCI aux sept gagnants. Le tirage a été fait électroniquement grâce à la création d'un outil qui nous a permis de procéder aux tirages à distance. Merci aux bénévoles qui se sont ajoutés à l'équipe de saisie de données; c'est ouvert à tous. Osez offrir de votre temps; différents secteurs en ont besoin plus que jamais. Soyez assurés que vos habiletés seront utilisées aux bons endroits pour soutenir la Société de généalogie. La solidarité est vitale pour traverser le contrecoup de cette période qui n'en finit plus. Unissons nos forces pour servir le mieux possible notre communauté.

La revue Héritage est l'outil le plus précieux pour la Société. Pourtant, comme annoncé en décembre, nous en réduisons le nombre à trois parutions par année. Consciante d'une possible déception des auteurs et des lecteurs, l'administration entend libérer le plus de place possible pour leurs articles. Pour vous informer plus régulièrement de nos activités, vous recevrez un courriel que nous rendrons dynamique autant que possible tout en évitant de vous inonder. Nous serions heureux qu'un plus grand nombre de membres nous transmettent leur adresse courriel.

Pour terminer, nous ne pouvons passer sous silence que certains d'entre vous ont subi la perte d'un proche, que d'autres vivent avec une santé plus fragile. Nous vous disons, prenez soin de vous, de votre santé et de votre famille. Nous reconnaissons que rien ne remplace le contact humain. Dans ce sens, toute l'équipe de la société souhaite vous accueillir au centre de documentation dès que cela sera permis.

Allumons notre sourire intérieur en attendant la lumière du printemps.

Diane Trudeau, présidente, Claude Belzile, vice-président, Réjean Rathier, secrétaire et registraire, Nina Mongrain, trésorière et Robert Auger, administrateur.

La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières est une corporation sans but lucratif. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres et des familles, la diffusion des connaissances généalogiques par des ateliers et la publication des travaux de recherche.



## ÉCHOS D'ICI ET D'AILLEURS

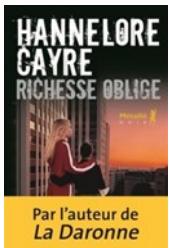
Par Marie-Andrée Brière, Ph. D. (2081)

- **Fédération Histoire Québec** alerte, une fois de plus, les autorités publiques sur le mauvais sort réservé aux archives religieuses du Québec. Selon M. Richard Bégin, président de la Fédération, les risques de voir anéantir notre patrimoine archivistique religieux sont bien réels et la non-réponse des autorités en la matière le préoccupe au plus haut point. À suivre.
- **Recherche ADN.** Il aura fallu 36 ans pour que l'innocence d'un homme de Toronto, injustement condamné, soit enfin reconnue, trop tard cependant, car il s'est suicidé en 2015. Grâce à l'analyse ADN faite par un laboratoire américain spécialisé dans la généalogie génétique, on a pu innocenter cet homme. Le coupable quant à lui, court toujours.
- **Université de Montréal.** Des squelettes provenant d'anciens cimetières du Québec remontant, pour certains, au XVIII<sup>e</sup> siècle sont l'objet d'étude de chercheurs. Tous ces ossements, sans exception, sont anonymes, ayant été enterrés sans pierre tombale, sans nom. Le défi pour les chercheurs, c'est de tenter de les identifier en mariant génétique et généalogie. Ces squelettes ont été découverts lors de travaux routiers ou de canalisations, d'où leurs exhumations. Ils seront inhumés à nouveau ultérieurement. À suivre.
- **Une mutation génétique qui nous est propre.** Des données publiées dans le *Journal of Clinical Investigation* dévoilent que des chercheurs montréalais, dont le docteur Michel Chrétien, ont contribué à la découverte d'une mutation génétique protégeant les porteurs des maladies cardiaques et du foie. Cette mutation n'est présente que chez quatre familles canadiennes-françaises et on ne la retrouve nulle part au monde. La mutation, qui se trouve sur le gène PCSK9, entraîne une diminution du cholestérol, ce qui réduit les risques de maladies cardiovasculaires et de crises cardiaques. M. Chrétien a identifié une cinquantaine de Canadiens français porteurs de la mutation, notamment grâce aux banques de données de *Génome Québec*. À suivre.
- **Les patronymes du Québec en mutation?** Lentement, les noms identifiant les familles du Québec changent. Avec l'arrivée de nouveaux immigrants, le Québec s'enrichit de leur culture et de leurs noms de famille. N'ayez crainte, les Tremblay, Gagnon et Roy ne disparaîtront pas comme le rappelle Marcel Fournier! Mais, au fil des décennies, de nouveaux patronymes s'ajouteront à la liste venant ainsi bouleverser l'ordre d'importance des patronymes du Québec. À suivre.
- **La BAnQ** a récemment passé le cap des 5 millions de prêts de livres numériques sur la plateforme *Prenumérique.ca*. Lancée en 2011 et accessible sur le portail Web de la *BAnQ* ([banq.qc.ca](http://banq.qc.ca)), la plateforme cumule des emprunts constituant 60 % du prêt numérique total à la *BAnQ*, lesquels sont chiffrés à 2,2 millions de documents en 2020. Un véritable succès.
- **Portail France Archives.** Le portail *FranceArchives*, lancé au printemps 2017, a mis en ligne sa nouvelle version. Rappelons que la mission de *FranceArchives* est d'offrir à tous un accès simplifié aux archives référencées et dispersées sur tout le territoire français. Un site à visiter sur [francearchives.fr](http://francearchives.fr).
- **Archives insolites.** Sur *Geneanet*, la rubrique des archives insolites vous propose de découvrir des documents qui sortent de l'ordinaire, soit parce qu'ils contiennent des précisions inhabituelles de la part du curé, soit parce qu'ils ont été annotés, soit parce que les registres ont été utilisés pour autre chose que pour leur destination. Vous y trouverez de tout ou presque! Allez dans le menu *Ressources de Geneanet* et explorez ce lien, vous y découvrirez des événements pour le moins surprenants. [www.geneanet.org/anecdotes/](http://www.geneanet.org/anecdotes/).

# Suggestions de lecture



Par Marie-Andrée Brière, Ph. D. (2081)



**Richesse oblige**, 224 pages. Par Hannelore Cayre. Publié aux éditions Métailié 2020. Disponible en format papier au coût de 34,95 \$.

Ce roman noir plein d'humour reflète les préoccupations actuelles, tout en nous transportant dans la France de 1870, à l'aube de la guerre. Une famille bretonne trouve le rameau de son arbre généalogique bien laid, et comme archiviste au Palais de justice de Paris, elle entreprend de mieux la comprendre. Ce faisant, elle découvrira, au bout de ses recherches, un héritage inattendu! À lire pour se divertir généalogiquement.



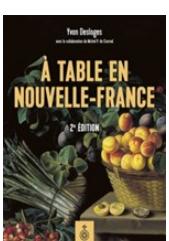
**Funèbre! Le tour du monde des rites qui mènent l'autre monde**, 160 pages. Par Juliette Cazes. Publié aux éditions du Trésor 2020. Disponible en format papier au coût de 17 €, soit environ 25 \$.

L'auteur amène les vivants que nous sommes faire la fête avec les morts! Une découverte assurée des rites et coutumes de divers pays nous permettant de mieux comprendre les diverses visions de la mort. À lire pour les esprits curieux.



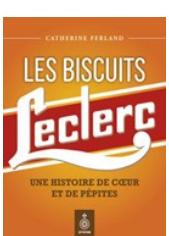
**Les rois éphémères**, 290 pages. Par Philippe Delorme. Publié aux éditions Le Cerf 2020. Disponible en format papier au coût de 37,95 \$.

Une cinquantaine de portraits de princes et de souverains européens de toutes les époques qui ont été oubliés par l'histoire parce qu'ils n'ont jamais régné ou seulement très brièvement. Parmi eux, Jean Ier le Posthume, Édouard V d'Angleterre, Romulus Augustule, Napoléon II l'Aiglon et Boris d'Andorre. Des histoires souvent curieuses, bel et bien ancrées dans la généalogie. À lire pour les passionnés de royauté et d'histoire.



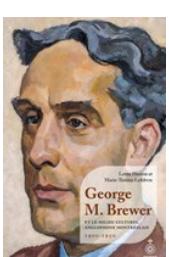
**À table en Nouvelle-France, 2e édition**, 240 pages. Par Yvon Desloges. Publié aux éditions du Septentrion 2020. Disponible en format papier au coût de 34,95 \$ et en format numérique au coût de 16,99 \$.

Comment se nourrissaient nos ancêtres, quels mets faisaient partie de leurs tables au quotidien? Quelle était l'influence des Autochtones, des Français, des Britanniques sur leur alimentation? Cet ouvrage nous fait voyager à travers le modèle alimentaire des premiers colons, révélant au passage les recettes composant les plats quotidiens et des jours de fête. Du paysan au gouverneur, la table de tous est visitée, de quoi nous mettre l'eau à la bouche. Et pourquoi ne pas essayer les recettes proposées dans cet ouvrage? Un livre qui plaira aux passionnés d'histoire et de cuisine!



**Les Biscuits Leclerc**, 224 pages. Par Catherine Ferland. Publié aux éditions du Septentrion 2020. Disponible en format papier au coût de 29,95 \$ et en format numérique au coût de 14,99 \$.

Qui n'a pas croqué les biscuits Leclerc? Cette biscuiterie fondée en 1905 fait partie de notre histoire grâce aux générations successives des Leclerc qui ont redoublé de persévérance et d'ingéniosité afin de maintenir, bon gré mal gré, leur entreprise. Rien n'est venu affaiblir la volonté de cette famille de bâtisseurs. Ce livre, abondamment illustré, offre au public l'histoire de cette biscuiterie de Québec, rayonnant sur un large territoire et faisant la fierté du Québec. Une histoire à découvrir et des biscuits à déguster!



**George M. Brewer**, 252 pages. Par Lorne Huston et Marie-Thérèse Lefebvre. Publié aux éditions du Septentrion 2020. Disponible en format papier au coût de 29,95 \$ et en format numérique au coût de 14,99 \$.

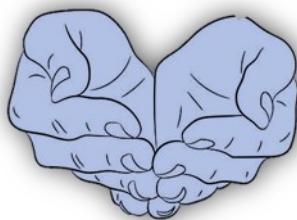
George M. Brewer était organiste et pianiste. Il évoluait dans le milieu des arts avec un esprit ouvert, contrairement à ce que l'on imagine parfois dans le Montréal du début du XXe siècle. À travers les archives, nous découvrons le monde de la culture anglophone, sa richesse, sa diversité. Brewer était un homme d'une grande culture qui a rayonné sur ses semblables, tant francophones qu'anglophones. Sa biographie nous révèle un côté insoupçonné de la vie culturelle montréalaise de la première moitié du XXe siècle. À lire par les passionnés de culture et d'histoire.

# Votre société en bref...

## Bienvenue À nos nouveaux membres

Carole Beauparlant et Martine Gingras

## Le Prix du bénévolat SGGTR



En décembre, la SGGTR a procédé à un tirage parmi ses nombreux bénévoles afin de leur témoigner sa reconnaissance pour leur soutien et leur action. Sept bénévoles se sont vus attribuer un certificat cadeau de la Société des Alcools du Québec d'une valeur de 50 \$. Les heureux gagnants sont Jean-Claude Deguise, Alice Germain, Micheline Renaud, Guy Boutin, Danielle Bisson, Marcel Fourrier et Luc Béraud. Bravo à tous les gagnants.

### HÉRITAGE

La revue Héritage a besoin de correcteurs-correctrices pour se joindre à l'équipe déjà en place.

Une bonne connaissance de la grammaire est souhaitée, ainsi que de la disponibilité et beaucoup d'amour pour Héritage!

Pour plus d'information, contactez la direction de la revue au [brmarie@cgocable.ca](mailto:brmarie@cgocable.ca)

Nous comptons sur votre collaboration.

Marie-Andrée Brière, directrice

### HORAIRE D'OUVERTURE

En raison de la situation sanitaire, nos locaux sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Dès que nous pourrons ouvrir, vous en serez informés.



**JEAN BOULET**  
Député de Trois-Rivières  
Ministre responsable de la région de la Mauricie  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité

ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC

1500, rue Royale, bureau 180  
Trois-Rivières (QC) G9A 6E6  
819 371-6901



**Simon ALLAIRE**  
Député de Maskinongé

ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC



## Un mariage consanguin, autorisé par Clément XIII en 1767, projette au grand jour deux aïeules.

par Pierre Ferron (2384)  
agronome et biologiste, M. Sc.



Elles étaient *Filles du Roy*, elles effectuèrent la traversée entre La Rochelle et le port de Québec sur le même navire, *le St Jean Baptiste de Dieppe*, jaugeant 300 tonneaux, et qui jettera l'ancre en Nouvelle-France le 2 octobre 1665; l'une et l'autre vont trouver époux dans les semaines qui suivent, à Cap-de-la-Madeleine, le patelin d'adoption des **MASSÉ** dit **BEAUMIER** d'Amérique, le patronyme de ma belle-famille<sup>1</sup>. La dispense exceptionnelle obtenue de la plume du 248e pape de l'Église catholique, même si elle n'est guère évoquée, a modifié profondément le destin familial, tout en suscitant l'intérêt à l'endroit des migrantes de La Rochelle.



Illustration 1. Port de La Rochelle.  
(Source, site : [migrations.fr](http://migrations.fr))

### Louise LECOUTRE ou LELOUTRE nous est déjà connue

En effet, **Louise LELOUTRE-LECOUTRE-LECOMTE** (ca 1648 – 02-02-1689, Cap-Mad.) est aussi l'ancêtre en matrilignage de **Germaine DAUPHIN** (1911-2002), une tante chaleureuse, qui fit l'objet d'une chronique en 2018<sup>2</sup>. Cette *Fille du Roy*, **Louise**, est dite d'origine inconnue; on croit cependant qu'elle naquit vers 1648 à Honfleur, la fille d'**André LELOUTRE** (1601-1648) et **Rachel BERTHELOT** (1610-1659). Puis, elle épousera dès 1665 à Cap-de-la-Madeleine, le fils du boulanger **Christophe Crevier** (1611-1663), nul autre que **Nicolas CREVIER** (1645-1711), **sieur de BELLEVILLE**.

### Suzanne LECOMTE, 2e aïeule, mère de la lignée Arsenault-Lecomte, ne vivra que le temps des roses

Compatriote de **Louise**, cette autre *Fille du Roy* a longtemps camouflé ses origines; on présume qu'elle serait née vers 1639 ou 1640 à Chartres, en Normandie elle aussi. Fille de **Denis** (ca 1620, Honfleur - )<sup>3</sup> et **Marguerite MOREAU** (ca 1620, Honfleur - ), elle meurt en couches le 24 décembre 1666 à Cap-de-la-Madeleine, soit une année à peine après son arrivée à Québec et son mariage avec le fermier **François ARSENAULT** (ca 1625, en France – 1669, Cap-Mad.) qui daterait d'avant novembre 1665<sup>4</sup>. Enfin, une descendante de la malheureuse **Suzanne, Marie-Josephte ARSENAULT** (1730-1801), épousera le 6 juin 1746 à Cap-de-la-Madeleine le petit-fils de **Louise LECOUTRE** et **Nicolas CREVIER** (tableau 1) : **Antoine** (1716-1786).

Notons que les tableaux 1 et 2 reposent en bonne partie sur les recherches de l'historien et généalogiste de la famille **BEAUMIER**, **Jacques SAINTONGE**. Cependant, ce dernier s'est bien gardé de fournir les informations complémentaires aux tableaux 1 et 2, notamment concernant le sort funeste réservé à **Suzanne**<sup>5</sup>.

Tableau 1. Lignée descendance de Louise LECOUTRE aux filles FERRON, en passant par Jacques et Joseph BEAUMIER.

1. Louise LECOUTRE, Fille du Roi, et Nicolas CREVIER, sieur de BELLERIVE, + ca 1665 à Cap-de-la-Madeleine (Sainte-Marie-Madeleine).
2. Marie-Angélique MASSÉ et Michel CREVIER-BELLERIVE, + le 03 juin 1709 à Cap-de-la-Madeleine.
3. Antoine CREVIER et Marie-Josephte ARSENAULT, + le 06 juin 1746 à Cap-de-la-Madeleine.
4. Marie-Josephte CREVIER dit BELLERIVE et Jacques BEAUMIER, + le 1er juin 1767 à Cap-de-la-Madeleine.
5. Joseph BEAUMIER et Marie GAUTHIER, + le 31 juillet 1815 à Cap-de-la-Madeleine.
6. David BEAUMIER et Marguerite LÉGARÉ, + le 25 juin 1867 à Trois-Rivières.
7. Joseph-Vincent BEAUMIER, inspecteur d'écoles, et Marie CARON, + le 02 août 1897 à Saint-Maurice.
8. Henri BEAUMIER, homme d'affaires, et Hélène BEAUDREAULT, + le 04 juillet 1932 à Trois-Rivières (Saint-Philippe).
9. Ghislaine BEAUMIER et Pierre FERRON, agronome et biologiste, + à Trois-Rivières en 1959.

(Sources : Références 1, 2, 3 et 4).

Tableau 2. Lignée descendante de LECOMTE-ARSENAULT jusqu'aux filles FERRON, passant par Jacques et Joseph BEAUMIER.

1. Suzanne LECOMTE, Fille du Roi, et François ARSENAULT, + Ct Latouche du 1er novembre 1665 à Cap-de-la-Madeleine. Un seul fils marié.
2. Michel ARSENAULT et Marie-Madeleine LEBLANC, + le 24 novembre 1689 à Cap-de-la-Madeleine. Huit enfants mariés.
3. François ARSENAULT et Marie-Angélique DESHAIRES, + Ct 04-02-1726 Petit à Bécancour. Cinq enfants mariés.
4. Marie-Josephe ARSENAULT et Antoine CREVIER, + le 06 juin 1746 à Cap-de-la-Madeleine.
5. Marie-Josephe CREVIER dit BELLERIVE et Jacques BEAUMIER, + le 1er juin 1767 à Cap-de-la-Madeleine.
6. Joseph BEAUMIER et Marie GAUTHIER, + le 31 juillet 1815 à Cap-de-la-Madeleine.
7. Suite, voir génération 6 et suivantes du tableau 1.

(Sources : Voir les références du tableau 1)

Bref, ces deux aïeules de ma belle-famille se connaissaient, elles étaient probablement déjà parentes, sinon elles le deviendront par descendants interposés. Mais surtout, la longévité de ces matriarches en Nouvelle-France n'aura pas la même durée...

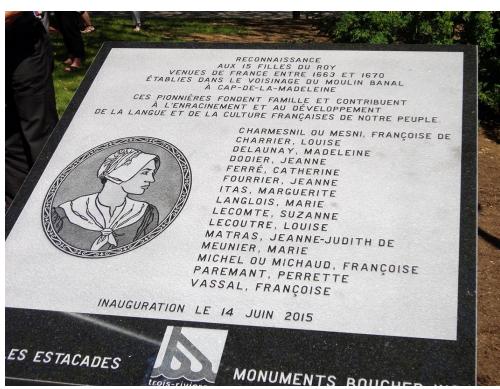


Illustration 2. Plaque commémorative honorant les Filles du Roy arrivées à Cap-de-la-Madeleine de 1663 à 1673, dont Suzanne LECOMTE et Louise LECOUTRE, de la cuvée de 1665.  
(Source : Archives de l'auteur)



Illustration 3. Personnification des quinze Filles du Roy pionnières du Cap-de-la-Madeleine entre 1663 et 1673. (Source : Archives de l'auteur)

## La liste non exhaustive des Filles du Roy établies à Cap-de-la-Madeleine (illustration 2)

Ces braves filles sont de diverses origines et elles ont pris époux généralement tôt après leur arrivée<sup>6,7</sup>:

- Françoise de Charmesnil ou Mesi, de Normandie, + et Ct du 17 octobre 1667 à Cap-de-la-Madeleine avec Jean Gélinas.
- Louise Charrier, de Sainte-Gemme-la-Plaine (Vendée), + le 19 novembre 1663 à Trois-Rivières avec Guillaume Baret.
- Madeleine Delauney, de Viviers (Saint-Étienne), + par Ct Becquets le 11 octobre 1670 avec Pierre Guillet dit Lajeunesse.
- Jeanne Dodier, de Mamers (Pays de la Loire), +1 par Ct Ameau le 31 décembre 1663 (cérémonie le 22 janvier 1664) à Trois-Rivières avec Adrien Joliet, sieur de Chansenaye; +2 av. 1672 à Cap-de-la-Madeleine avec Antoine Baillargé; +3 av. 1674 à Cap-de-la-Madeleine avec Mathurin Normandin dit Beausoleil.
- Catherine Ferré, de Paris (Saint-Barthélemy), + par Ct De La Tousche du 04 novembre 1667 à Cap-de-la-Madeleine avec Louis Lefebvre, soldat de Carignan.
- Jeanne Fourrier, +1 après le recens. de 1666 à Cap-Mad. avec Jean Baillaux; +2 par Ct du 02 août 1671 à Cap-de-la-Madeleine avec François Vanasse.
- Marguerite Itas, de Saint-Siméon (Normandie), + par Ct La Tousche du 11 novembre 1667 à Cap-de-la-Madeleine avec Jacques Aubuchon.
- Marie Langlois, de Dieppe (St-Jacques), + le 18 mars 1670 à Montréal avec Jean Poirier, soldat de Carignan.
- Suzanne LECOMTE, détails dans le texte,
- Louise LECOUTRE, détails dans le texte.
- Jeanne-Judith De Matras, noble venant de Vendôme, + Ct Becquet du 02 décembre 1669 à Québec (cérémonie le 22 décembre 1669 à Québec) avec Charles-Pierre Legardeur.
- Marie Meunier, de Soissons (St-Gervais), + Ct Becquet du 07 octobre 1665 à Champlain avec Charles Bonin.
- Françoise Michel ou Michaud, de Saint-Pierre de Sennevois, +1 Ct Ameau du 14 août 1670 à Cap-de-la-Madeleine avec Gilles Dupont; +2 le 08 février 1685 à Québec avec Paul Hubert.
- Pierrette Paremant, de Crouy (Saint-Pierre), + par Ct Becquet ou Rageot du 1er octobre 1670 avec François Lory.
- Françoise Vassal, de Chartres (Saint-Pierre), + par Ct Cusson du 03 mai 1671 avec Nicolas LeCageux.

**Suzanne** et **Louise** sont les aïeules à l'origine des deux descendance compilées aux tableaux ci-dessus; ces lignées fusionneront pour donner la génération de **Jacques BEAUMIER** et **Marie-Josephe CREVIER** dit **BELLERIVE**, mariés le 1<sup>er</sup> juin 1747 à Cap-de-la-Madeleine; petit secret d'alcôve : ce fut un mariage *consanguin* autorisé par Clément XIII, le pape régnant de 1758 à 1769<sup>8</sup>.

### La rue Bellerive honore la mémoire de la famille CREVIER dit BELLE-RIVE, également celle de Louise

Cette voie parallèle à la rue Saint-Laurent consacre le souvenir de l'une des premières familles à coloniser le bourg naissant de Cap-de-la-Madeleine; en ce qui nous concerne présentement, le souvenir de **Louise LECOUTRE** (1648-1689) et de son illustre époux, **Nicolas CREVIER**, sieur de **BELLERIVE** (1645-1711), se trouvent inscrits à tout jamais dans la mémoire collective de la cité de LAVIOLETTE. Voici ce que retiennent la fiche toponymique à ce sujet<sup>9, 10</sup> :



Illustration 4.  
Clément XIII. (Source : Réf. 6)



Illustration 5. Cartographie de la rue Bellerive.  
(Source : google.com/maps)

*« En l'honneur de la famille Bellerive, qui fut parmi les premières familles de la colonie. Elle comprend notamment Pierre Bellerive dit Dupuis qui reçut une concession à Cap-de-la-Madeleine, du père jésuite Raguenot en 1651, et les descendants des deux fils de Christophe Crevier, Nicolas et Jean, qui prirent le surnom de Bellerive (ne pas confondre avec Christophe Crevier dit La Meslée). Nicolas Crevier dit Bellerive fut l'un des propriétaires ou occupants successifs de l'île De La Potherie, dans le delta de la rivière Saint-Maurice; il épousa Louise Lecoutre à Cap-de-la-Madeleine en 1665 (vers 1810, l'île De la Potherie était parfois surnommée île Bellerive). »*

*Mentionnons aussi les noms d'Isidore Bellerive, un des premiers conseillers municipaux de Cap-de-la-Madeleine en 1845, et celui d'Henriette Crevier-Bellerive, mariée à Thomas Rochefort, arrivé de Montmagny en 1850. »*

### La grande faucheuse surprend trop tôt François ARSENAULT, veuf de Suzanne LECOMTE et père de Michel, fils unique

Mariés selon le Ct La Tousche du 1er novembre 1665, l'union du couple aura donc pris fin dramatiquement le 24 décembre 1666 : **Suzanne**, morte en couches à l'âge d'environ 26 ans à Cap-de-la-Madeleine (elle était née en France vers 1639), non sans laisser un orphelin, **Michel ARSENAULT**, baptisé le jour même de sa naissance.

Décontenancé, le jeune veuf qui fut un certain temps au service du sieur de La Prade, **Michel Pelletier**, poursuivra tant bien que mal ses activités; mais ce sera de courte durée! Il meurt à son tour d'un « *flux de sang* » le 10 février 1669, alors que son fils n'a que deux ans et trois mois. **François**, qui était né en France vers 1625/1627, avait à peine 42 ans<sup>11, 12</sup>.



Illustration 4. Portrait-robot de François Arsenault.  
(Source : référence 4)

Solidarité oblige dans le malheur, le notaire **Claude Herlin** (ca 1627, Saint-Quentin - ) et son épouse (Ct 09-01-1653 Ameau) **Marie Hudes** (ca 1627, Rouen - ), qui vivaient difficilement le deuil d'**Anne** (1653, Trois-Rivières – 1661, Trois-Rivières), leur unique bambine, adoptent **Michel** (24(24)-12-1666, Cap-de-la-Madeleine – 12(13)-05-1731, Cap-de-la-Madeleine) et la lignée **ARSENAULT** pourra définitivement prendre enfin son envol<sup>13</sup>. En effet, dès 1729, la lignée avait 24 descendants<sup>14</sup>.

Tableau 3. Enfants de Madeleine LEBLANC.

1. **Josephte ARSENAULT** (1691-1744), Sept enfants, 6 mariés.
2. **Michel ARSENAULT** (1693-1729), sans postérité.
3. **François II ARSENAULT** (1695- apr.09-1760), meunier, ancêtre, cinq enfants mariés.
4. **Louis** (1695- ), voyageur, postérité inconnue.
5. **Alexis** (1697-1738, Détroit). Sans postérité connue.
6. **Marie-Madeleine-Michelle** (1699-1766), un fils marié.
7. **Joseph** (1702-1731).
8. **Agathe** (ca 1703-1783), douze enfants, 7 mariés.

(Source : Références 12 pour les tableaux 3 et 4)

### Madeleine LEBLANC regarnit le berceau de notre lignée LECOMTE-ARSENAULT

Première épouse de **Michel ARSENAULT**, **Madeleine LEBLANC-LABRIE** naquit probablement à Cap-de-la-Madeleine avant Noël 1672; de son mariage (Ct Normandin) à ce dernier endroit, le 24 novembre 1689, fille de **Nicolas LEBLANC- LABRIE** (ca 1637-1689) et **Madeleine DUTEAU** (1639-1675), elle mit au monde huit enfants (tableau 3), dont 6 vont se marier<sup>15</sup>.

Un autre fils marié, **Pierre-Paul Arsenault** (1708-1785), est issu de la deuxième union de **Michel** (Ct Adhémar) le 11 avril 1707, avec la veuve du matelot Martin Aridès, **Catherine Laraire** (ca 1664-1729).

### Marie-Louise LECOUTRE et Nicolas CREVIER démarrent leur lignée sur les chapeaux de roue

Avec ses onze enfants, **Louise LECOUTRE** (1648, Honfleur – apr. 1709, Cap-de-la-Madeleine) se hisse favorablement comme mère de la nation. Orpheline, elle venait visiblement rejoindre son frère **André Lecoutre**, déjà outre-Atlantique.

Cinq de ses 11 descendants issus de son mariage vers 1635 vont aussi fonder des familles<sup>16, 17</sup>.

Une triangulation réussie en 2017, par l'analyse de l'ADNmt sur les descendantes de deux filles de **Marie-Louise**, vient caractériser (tableau 7) cette aïeule très présente dans la généalogie des BEAUMIER, des FERRON, etc.<sup>18</sup>

Tableau 4. Enfants de Marie-Louise LECOUTRE.

1. **Marie-Barbe** (ca 1666-av. recens. 1667).
2. **Marie-Catherine** (ca 1678- 1727), + mais sans postérité.
3. **Claude** (1676-1730), + mais sans postérité.
4. **Madeleine** (ca 1671 ou 1672-1746), + et douze enfants, dont 10 mariés.
5. **Marguerite-Louise** (ca 1667- ), +1 et deux enfants mariés; +2 et trois enfants mariés.
6. **Thomas** (1673 - ).
7. **Marie-Anne** (ca 1677-1683).
8. **Michel CREVIER-BELLERIVE** (1680 -1760), + et trois enfants mariés.
9. **Nicolas** (1683- ).
10. **Jean-Baptiste** (1687- ).
11. **Marie-Jeanne** (1689-1726), religieuse de la congrégation de Notre-Dame de Montréal, dite sœur Ste-Hélène.

Tableau 5. La consanguinité (cousinage) entre Marie-Josephte CREVIER dit BELLERIVE et Jacques-P. MASSÉ dit BEAUMIER.

Marie-Josephte CREVIER dit BELLERIVE (1747-1835)	Antoine CREVIER dit BELLERIVE	Michel CREVIER- BELLERIVE	
		M.-Angélique BEAUMIER dit MASSÉ (sœur de J.-Bte MASSÉ dit BEAUMIER)	Jacques MASSÉ- BEAUMIER Marie-Catherine GUILLET
	M.-Josephte ARSENAULT	François ARSENAULT M.-Angélique DESHAIES	
Jacques-Philippe MASSÉ dit BEAUMIER (1731-1811)	J.-Bte MASSÉ dit BEAUMIER (frère de Marie-Angélique BEAUMIER dit MASSÉ)	Jacques MASSÉ- BEAUMIER Marie-Catherine GUILLET	
	Geneviève-Madeleine LABRIE-LEBLANC	Nicolas LEBLANC Geneviève PETIT	

(Sources : Références 2, 4, 6, 8 et 11).

### Les lignées de nos deux *Filles du Roy*, Suzanne et Louise, fusionnent par descendance interposée

Le 06-06-1746 à Cap-de-la-Madeleine, l'arrière-petite-fille de **Suzanne LECOMTE**, **Josephte CREVIER dit BELLERIVE**, convole avec le petit-fils de **Louise LECOUTRE**, **Jacques MASSÉ dit BEAUMIER** (tableaux 1 et 2, illustration 5). L'évènement est bien documenté par Saintonge, le PRDH, etc. **Jacques** naît le 05(06)-07-1731 à Cap-de-la-Madeleine et il y décède (79 ans) le 30(02)-06(07)-1811, alors que l'épouse était née le 14-12-1741 au même endroit; elle y décède (85 ans) également le 02(04)-12-1841, non sans avoir vu la plupart de ses enfants se marier, comme le démontrent les biographies du tableau 6<sup>19, 20</sup>.

Tableau 6. Enfants du mariage consanguin de Josephte CREVIER.

1. Josephte Massé-Beaumier (1768-1828), + et avec quatre enfants mariés.
2. Marie (1771-1843), + mais sans postérité.
3. Clarisse Beaumier (1774-1868).
4. Marguerite Beaumier (1777-1847), + mais sans postérité.
5. Jacques MASSÉ-BEAUMIER (1779-1848), cultivateur, + et avec sept enfants, dont 5 mariés.
6. Marie Beaumier (1780 - ), + et deux enfants mariés.
7. François Beaumier-Massé (ca 1782-1857), cultivateur, +1 et trois enfants mariés; +2 et un fils marié.
8. Antoine Macé dit Beaumier (1786-1868), cultivateur, + et trois enfants mariés.
9. Joseph MASSÉ dit BEAUMIER (ca 1794 - ), + et douze enfants, dont 9 mariés.
10. Alexis Massé-Beaumier (ca 1795 - ), + et huit enfants, dont 6 mariés.

(Sources : Références 6 et 11).

### En découdre avec le mariage consanguin de Jacques MASSÉ et Josephte CREVIER

Le phénomène fut relativement fréquent, surtout au tout début de la colonie; cependant, plusieurs chercheurs talentueux n'ont rien vu de particulier, car il s'agissait d'un mariage entre conjoints de générations différentes. De fait, le père de **Jacques-P. MASSÉ dit BEAUMIER** (1731-1811), **Jean-Baptiste MASSÉ dit BEAUMIER** (1687-1754), est le frère de **Marie-Angélique BEAUMIER dit MASSÉ** (1682- ), mais cette dernière est aussi la grand-mère de **Marie-Josephte CREVIER dit BELLERIVE** (1747-1835), épouse de **Jacques-P. MASSÉ dit BEAUMIER** (1731-1811). Le tableau 5 s'efforçait de simplifier cette problématique, qui précise

Tableau 7. Caractérisation de l'ADNmt de Marie-Louise.

Haplogroupe : H3s

Haplotype (RSRS) : G73A, C146T, C194T, C195T, A247G, 315.1C, A16129G, T16187C, C16189T, T16223C, G16230A, T16227C, C16311T

Haplotype (rRCS) : T152C, C194C, A263G, 315.1C, T16519C

(Source : Référence 15)

sément aura nécessité une dispense en droit canonique, voire même en droit civil, car il s'agissait d'une consanguinité majeure.

Concrètement, quatre degrés de parenté posent problème : frères et sœurs (1), cousins germains (2), cousins issus de germains (3), et cousins issus de germains (4) ..., les deux premiers degrés nécessitant absolument une dispense papale<sup>21</sup>.

## **Finalement, l'ancêtre Joseph BEAUMIER, le moins flamboyant de la lignée, hérite d'une prestigieuse mère des mères en matrilignage**

Je crois avoir trouvé (illustration 6) un portrait-robot d'aïeules qui me semble intéressant; il montre **Jeanne de SAINT-PÈRE** ((05)-02-1627, Saint-Jean-d'Angély – entre le 13-02 et le 18-11-1669, Cap-de-la-Madeleine), une vraie pionnière du petit bourg trifluvien, la fille d'Étienne SAINT-PÈRE, maître pâtissier, et **Marie-Madeleine Cousteau**, mariée le 07-11-1649 à Trois-Rivières avec **Pierre-Simon GUILLET dit LAJEU-NESSE** (1628, La Rochelle – (08)-05-1695, Cap-de-la-Madeleine), menuisier, charpentier, peut-être (selon R. Jetté) le fils de **François et Perrine Ménard**, de La Rochelle<sup>22, 23, 24</sup>. En fait, notre portrait-robot est plutôt celui d'un groupe de *Femmes à Marier*<sup>25</sup>.

Ajoutons au palmarès de **Jeanne**, que ses parents se sont épousés le 26 mai 1626 à Saint-Jean-d'Angély (St-Jean-Baptiste); de plus, les actes de baptême et/ou de décès de deux frères et trois sœurs de **Jeanne** (dont **Catherine**, aussi une migrante) se trouvent toujours à Saint-Jean-d'Angély, une ravissante municipalité du Sud-Ouest de la France.

C'est donc dire que l'on connaît au moins la mère et la grand-mère de cette *Fille à Marier* que fut **Jeanne Saint-Père** :

- ♦ **Marie-Madeleine COUSTEAU**, + le 26 juin 1626 à Saint-Jean-d'Angély avec **Étienne Saint-Père**;
- ♦ **Jeanne MOREAU**, + avec **Jean COUTEAU**.



**Illustration 6. Portrait-robot de Jeanne St-Père.**  
(Source : Réf. 22)

Le tableau 8 résume le matrilignage impliquant **Joseph BEAUMIER**, marié avec **Marie GAUTHIER**, et le couple de migrants **Jeanne SAINT-PÈRE-CHAMPOUX** et **Pierre GUILLET dit LAJEUNESSE**, unis le 7 novembre 1649 à Trois-Rivières. Autre anecdote : **Prosper**, fils de **Joseph Beaumier**, aurait donné son nom à la rue Saint-Prosper.

**Tableau 8. Matrilignage entre Jeanne SAINT-PÈRE et Joseph BEAUMIER.**

1. **Jeanne St-PAIR CHAMPOUX**, + le 07 novembre 1649 à Trois-Rivières avec **Pierre GUILLET dit LAJEUNESSE**.
2. **Marguerite GUILLET**, + av. le 18 septembre 1678 (ca le 12-07-1676 à Bécancour) avec **Pierre DESHAIES-ST-CYR**.
3. **Marie-Angélique DESHAIES**, + Ct Petit du 04 février 1726 à Bécancour avec **François ARSENAULT**.
4. **Marie-Josephe ARSENAULT**, + le 06 juin 1746 à Cap-de-la-Madeleine avec **Antoine CREVIER**.
5. **Marie-Josephe CREVIER dit BELLERIVE**, + le 01 juin 1767 à Cap-de-la-Madeleine avec **Jacques BEAUMIER**.
6. **Joseph BEAUMIER**, + le 31 juillet 1815 à Cap-de-la-Madeleine avec **Marie GAUTHIER**.

(Sources : Références 1, 6, 8, 9 et 11).

On retrouve aussi à ce tableau 8 quelques aïeules déjà connues, telles **Marie-Angélique DESHAIES**, **Marie-Josephe CREVIER** et **Marie-Josephe ARSENAULT**.

Décédée av. le 18 novembre 1669, **Jeanne** laissait plusieurs orphelins en bas âge; aussi, suivant la coutume, **Pierre** se remarier un an plus tard, le 11 octobre 1670 selon le Ct Becquet, avec **Madeleine Delaunay**, *Fille du Roy* âgée de 35 ans, arrivée récemment de La Rochelle. Fille de **Claude Delaunay**, marchand de bois, et **Marguerite Plau**, elle dissimulait dans son baluchon une dot de 600 livres plus 50 livres supplémentaires au moment du mariage. Cette mère d'adoption n'aura pas de postérité<sup>26</sup>.

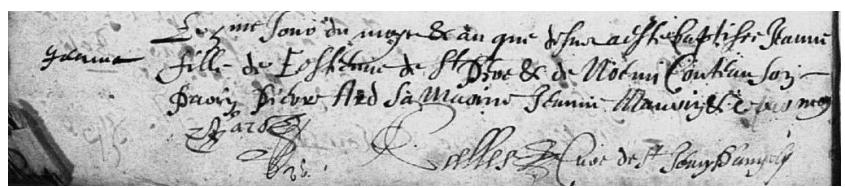


Illustration 9. Acte de baptême de Jeanne SAINT-PÈRE, le 05 février 1627 à Saint-Jean-d'Angély. (Source : Référence 1)  
P. & m. : Pierre Hard & Jeanne Maurin

En conclusion, la généalogie génétique aura permis la découverte d'ancêtres à mieux connaître.

- 1 Site : [migrations.fr](http://migrations.fr)
- 2 Pierre FERRON, *Louise LECOUTRE (1648-1789), matriarche de Germaine DAUPHIN (1911-2002)*, revue HÉRITAGE, volume 40, numéro 1, printemps 2018, pages 10 à 13.
- 3 Site : [wikitree.com](http://wikitree.com)
- 4 Site : [genealogie-info.ca](http://genealogie-info.ca)
- 5 Jacques SAINTONGE, *Petite histoire de Jacques MASSÉ dit BEAUMIER*, 1977, 150 pages (Parties 1 et 2 seulement).
- 6 Les Filles du Roy, site : [municipalite.yamachiche.qc.ca/toponymie/genealogie](http://municipalite.yamachiche.qc.ca/toponymie/genealogie)
- 7 Référence 1.
- 8 Clément XIII, 248<sup>e</sup> pape de l'Église catholique, site : [www.vatican.va](http://www.vatican.va)
- 9 Site : [toponymie.v3r.net](http://toponymie.v3r.net)
- 10 Site : [google.com/maps](http://google.com/maps)
- 11 Site : [greenerpasture.com](http://greenerpasture.com)
- 12 Site : [fracogene.com](http://fracogene.com)
- 13 Site : [cjutras.org/CJ\\_ARSENAULT-M.html](http://cjutras.org/CJ_ARSENAULT-M.html)
- 14 Site : [memoireduquebec.com](http://memoireduquebec.com)
- 15 Site : [nosorigines.qc.ca](http://nosorigines.qc.ca)
- 16 Référence 11
- 17 Référence 1
- 18 Index du catalogue, TRIO171 LECOUTRE Marie-Louise, site : [francogene.com/triangulation](http://francogene.com/triangulation)
- 19 Référence 6
- 20 Référence 11
- 21 Droit canon et dispenses de consanguinité, site : [cherryanepoetesse.e.monsite.com](http://cherryanepoetesse.e.monsite.com)
- 22 Référence 8
- 23 Référence 11
- 24 Référence 1
- 25 Site : [myheritage.com](http://myheritage.com)
- 26 Référence 1.

## Nos commanditaires sont importants pour nous, qu'ils soient ici remerciés



**Louise Charbonneau**  
Députée de Trois-Rivières

Édifice CECI  
245, rue Saint-Georges  
Niveau 1, bureau 3  
Trois-Rivières, Québec G9A 2K1  
louise.charbonneau@parl.gc.ca  
Tél. : 819.371.5901 / 1.833.615.0385

Chambre des communes  
Édifice de la Confédération  
Pièces : 478 - 480  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel. : 613.992.2349



**Sonia  
LEBEL**

Députée de Champlain  
Présidente du Conseil  
du trésor



**François-Philippe  
Champagne**

Député de Saint-Maurice-Champlain

Shawinigan  
632, av. de Grand-Mère, bur. 1  
Shawinigan (Québec) G9T 2H5  
Tél. : 819 538-5291  
Téléc. : 819 538-7624



**Archives**  
du  
Séminaire  
de  
Trois-Rivières

**Venez y prendre le pouls de l'Histoire!**

858, rue Lavoie, Trois-Rivières (819) 376-4459 poste 135  
astr@ssj.qc.ca

Heures d'ouverture :  
du mardi au vendredi  
entre 9h00 et 12h00 et  
entre 13h30 et 16h30.  
Fermées le lundi.

**FINANCIÈRE  
BANQUE NATIONALE**  
GESTION DE PATRIMOINE

**François Dessureault**, B.A.A., CIM<sup>SM</sup>  
Conseiller en placement  
Gestionnaire de portefeuille  
Vice-président  
Groupe conseil  
Beauchamp Beaulieu Dessureault Gouin

819 372-3484  
1 800 567-9331  
819 379-7639  
Adjoint(e) : 819 372-5903  
francois.dessureault@bnc.ca  
www.fbngp.ca

Financière Banque Nationale inc.  
7200, rue Marlon, Trois-Rivières (Québec) G9A 0A5



## SASSAMASKIN : LA QUÊTE D'UN NOM UN LAC... UNE HISTOIRE...

par Denis Adams (2794)

*Denis Adams est biologiste, né à La Tuque en 1947. Avec sa jeune famille, son ancêtre Peter est venu s'installer en Mauricie vers 1854. À partir de cette date, la famille Adams s'est impliquée activement dans l'industrie forestière de la région. Membre de la Société Historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, Denis a participé activement, par ses écrits et ses actions, à la réalisation des deux volumes édités lors du centenaire de la Ville de La Tuque en 2011. Entre autres choses, il était responsable du volume *Histoires de Familles*. Son grand intérêt pour la toponymie et pour l'histoire de sa région l'a mené à vouloir redonner au nom Lac Sassamaskin la place déterminante qu'il occupe dans l'histoire régionale.*

Pour qui n'en a jamais entendu parler, ce nom ne veut rien dire, sinon qu'il est de consonance autochtone. En première lecture, il n'est pas facile d'en comprendre la signification ni d'en faire la traduction. Pourtant, chez ceux qui le connaissent et pour la population régionale, ce nom est porteur de l'Histoire depuis fort longtemps.

Le lac Sassamaskin est localisé à 25 kilomètres au sud de La Tuque et à deux kilomètres de la rive ouest de la rivière Saint-Maurice. Peu facile d'accès à partir de la rivière, il est situé à environ 300 mètres d'altitude alors que la rivière se retrouve à environ 100 mètres.

À l'époque où le lac faisait partie d'un club de chasse et de pêche et qu'on n'y accédait qu'à pied, on devait emprunter un sentier difficile, sur le parcours duquel deux haltes étaient aménagées pour permettre au voyageur de s'y reposer.

Aujourd'hui, on l'appelle Lac Saint-Thomas.

### Historique

À partir de 1610, les Français viennent chaque été à Trois-Rivières, rencontrer les Indiens de différentes nations qui accourent de partout avec leurs riches chargements de fourrures, pour y faire le commerce. Pour leur part, les pères Jacques Buteux et Paul Le Jeune arrivent à Trois-Rivières le 8 septembre 1634. Ordonné prêtre en 1633, le père Buteux, nommé par le père Le Jeune qui est alors son supérieur et le responsable de la colonie, s'installe comme responsable de mission au nouveau poste de Trois-Rivières. Alors que Buteux est à Trois-Rivières, Lejeune fait ses missions principales entre Québec et Montréal<sup>1</sup>.

Le père Lejeune, redevenu simple missionnaire en 1639, devient responsable de la nouvelle mission de Montréal en 1642. Il a réalisé quelques passages au poste de Trois-Rivières, mais il ne s'est jamais rendu en Haute-Mauricie. En 1649, il retourne en France pour terminer sa carrière. La présence missionnaire en Nouvelle-France a suivi les commerçants de fourrures. L'abbé Albert Tessier relate dans son livre<sup>2</sup> comment l'évangélisation était intimement reliée au commerce :

*« ... Chaque année aux heures où la facilité des routes ramenait les flottilles de canots vers nos rives, les religieux reviennent fidèlement tenter le trafic des âmes. Pendant que les commis de traite procèdent aux échanges de fourrures... »*

En raison des pressions guerrières iroquoises, les Atikamekw revenaient de moins en moins souvent au poste de Trois-Rivières. Les Iroquois, avantagés par la possession d'armes à feu acquises de la vente de fourrures aux Anglais, voulaient s'approprier le territoire et prendre le contrôle de ce commerce. Sans armes à feu, les nations alliées aux Français étaient désavantagées lors des combats. Pour avoir la possibilité d'acquérir des armes à feu, ils devaient se convertir à la religion catholique.

C'est ainsi qu'en 1651, le père Buteux obtient finalement de ses supérieurs la permission de se rendre en Haute-Mauricie pour continuer son apostolat. Le 27 mars de cette même année, il entreprend donc de se rendre en mission au pays des Atikamekw. Il accompagne un groupe d'Atikamekw composé d'hommes, de femmes et d'enfants, qui acceptent de le prendre avec eux pour le voyage. Pour ces derniers, on peut facilement s'imaginer qu'il y avait d'autres enjeux que l'apostolat du père Buteux qui les motivait à le prendre avec eux. Par exemple, des enjeux comme la possibilité future d'acquérir des

armes à feu, ce qui allait améliorer leur sécurité et protéger leur commerce de fourrures.

Le père Buteux devient ainsi le premier missionnaire à se rendre en Haute-Mauricie avec le désir d'évangéliser les Atikamekw au cœur même de leur territoire. Il remonte alors jusqu'aux sources du Saint-Maurice. Le missionnaire revient à Trois-Rivières le 18 juin de la même année. Cette première mission relatée par Buteux à son retour de voyage est consignée dans les *Relations des jésuites*<sup>3</sup> de 1651 :

« ... Le 27 de Mars, nous partimes quatre François, sçauoir Monsieur de Normanville et moy, et nos deux hommes, en compagnie d'environ quarante Sauvages tant grands que petits; vne escoüade de soldats nous accompagna la première journée, à cause de la crainte des Iroquois... » [sic]

Rendu au pays des Atikamekw, ses hôtes sont occupés à fabriquer des canots pour poursuivre le voyage. Buteux relate dans son récit de voyage que c'est là qu'il a bénit un lac du nom de Saint-Thomas :

« ... Le jour de Saint-Marc, après la Procession et la Messe, on bénit le lac, et on lui donna le nom de saint Thomas... » [sic]

La fête de Saint-Marc est le 25 avril.

*En 1958, pour désigner le lac Sassamaskin, la commission de toponymie du Québec a officialisé le nom Lac Saint-Thomas en référence au lac bénit par Buteux, le 25 avril 1651. Dans ces années-là, sans recherches véritables pour établir l'usage courant des noms, la commission a changé plusieurs noms de lacs et de cours d'eau dans la région de la Mauricie, sans égards aux communautés amérindiennes de ces territoires.*

## L'opinion des historiens

Pourtant, plusieurs historiens ont lu et analysé les textes des *Relations des Jésuites* et, selon leur opinion, il semble évident que le père Buteux était en Haute-Mauricie, au cœur même du territoire Atikamekw, soit beaucoup plus au nord de La Tuque et non au sud, lorsqu'il a bénit un lac du nom de Saint-Thomas.

Dans son livre intitulé *Des Attikamèques aux Têtes de Boule*<sup>4</sup>, Nelson-Martin Dawson analyse en profondeur le premier et le deuxième voyage du père Buteux chez les Atikamekw, en Haute-Mauricie. Dawson démontre que, dans aucun de ses deux voyages, le père Buteux ne s'arrête avant La Tuque pour bénir un lac, ce qui est également l'hypothèse de l'Abbé Tessier. Il décrit très bien que c'est en Haute-Mauricie, à son premier voyage, et selon le tableau de la page 31 de son livre, que c'est le lac Mondonac ou aux environs de celui-ci, qu'il a le temps, pendant que les Indiens fabriquent des canots, d'explorer le secteur et de bénir un lac.

Comme le racontent l'abbé Albert Tessier de même que plusieurs autres historiens, à cause des raids iroquois, les

années 1651 et 1652 furent parmi les plus sanglantes et il ne faisait pas bon flâner en Basse et en Moyenne-Mauricie. Il est alors facile de comprendre que les Atikamekw et Buteux se soient rendus en Haute-Mauricie le plus rapidement possible. Ici on pourrait facilement ajouter que, dans les circonstances, on n'avait pas vraiment le temps de gravir une montagne escarpée pour aller bénir un lac à 300 m d'altitude, puis redescendre à 100 m sur la rivière et continuer le voyage! De plus, à cette date, on est près de la débâcle et un redoux peut rapidement survenir! À cet effet, dans son récit de voyage, Buteux mentionne que le groupe doit éviter de marcher le jour, car même avec ses raquettes il s'enfonce profondément dans la neige fondante. Il mentionne qu'ils partent très tôt le matin pour profiter de la neige qui a durci la nuit, par le froid.

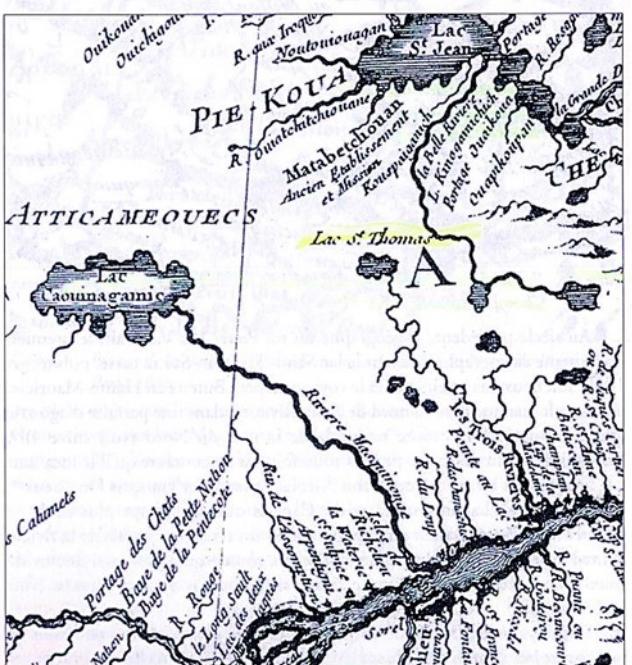
Selon le tableau de Dawson, le 1er avril, le père Buteux se trouve déjà en amont du secteur du lac Sassamaskin et de l'embouchure de la rivière aux Rats. C'est le 10 avril qu'il est rendu, comme il le dit, en la demeure ordinaire de son hôte, où ils font un arrêt de trois semaines pour y faire des canots. C'est là, le 25 avril, qu'il prend le temps de bénir un lac. Dans son livre, Dawson nous présente plusieurs cartes localisant un lac Saint-Thomas, en Haute-Mauricie, situé à la tête des eaux de la rivière Saint-Maurice :

« ... La cartographie moderne ne mène qu'à la fausse piste de l'actuel lac Saint-Thomas situé à l'ouest du Saint-Maurice à quelques kilomètres au sud de l'embouchure de la rivière aux Rats; étant donné le trajet parcouru par le père Buteux, ce lac ne saurait être identifié comme celui qu'il baptisa en 1651 (Dawson, p.23) ... »

« ... Selon ce missionnaire (Buteux), les terres s'étirant derrière les rives du lac qu'il baptisa Saint-Thomas formaient le pays propre de son guide attikamègue. Bien que seule indication précise laissée par le jésuite, cette donnée balise de façon certaine le territoire de cette tribu. (Dawson p.23) ... »

Dawson reprend la carte de Pierre Du Val<sup>5</sup>, Paris 1653, en page 26 de son ouvrage. On peut y situer et identifier le lac Saint-Thomas ou Kisakami à la tête des eaux de la rivière Saint-Maurice, au nord de Trois-Rivières. De même que la carte de 1720, de Tobias Conrad Lotter et celle de Jacques-Nicolas Bellin de 1755, comme illustrée dans *La mesure d'un continent*<sup>6</sup>, localise en Haute-Mauricie, vers la tête des eaux de la rivière Saint-Maurice, un lac Saint-Thomas.

Une carte incluse dans le livret *Excursion Sacerdotale chez les Têtes de Boule*<sup>7</sup>, positionne un lac Saint-Thomas légèrement au sud de Wemotaci ce qui est, selon les cartes actuelles, le lac Rhéaume. Ce lac, de par sa forme, semble être divisé en deux, identique à ce que l'on retrouve sur la carte incluse dans le livret de Joyal. Encore là, un lac Saint-Thomas en Haute-Mauricie. Les Atikamekw d'aujourd'hui considèrent les environs du lac Rhéaume comme un lieu spirituel.



Carte 3: Extrait de la carte de Jacques-Nicolas Bellin, Partie Orientale de la Nouvelle France, Paris, 1755.

**Figure 1. Extrait de la carte de Bellin. Partie Orientale de la Nouvelle France, Paris 1755. Bibliothèque nationale de France.**

Par ses recherches et pour avoir produit plusieurs volumes et articles sur les Atikamekw et la Haute-Mauricie, Claude Gélinas<sup>8</sup>, anthropologue et professeur titulaire de l'Université de Sherbrooke, a une connaissance approfondie sur les faits historiques de la Mauricie et sur les Atikamekw. En ce qui concerne l'utilisation par un auteur du nom lac Saint-Thomas pour identifier le lac Sassamaskin il indique :

« ... je crois que l'auteur mélange l'actuel lac nommé ainsi et celui auquel fait référence le père Buteux dans son récit de voyage de 1651. Le lac qu'il a baptisé St-Thomas était à plusieurs jours de marche en forêt après avoir quitté la route du Saint-Maurice, et c'est là qu'il s'est arrêté deux semaines à un campement autochtone dont on ignore l'emplacement exact. Dawson et d'autres parlent du lac Mondonac, mais j'en doute, il devait être plus au nord, dans le secteur de Wemotaci ou plus au nord ... »[sic]

Toutes ces différentes sources concordent pour localiser le lac Saint-Thomas du père Buteux en Haute-Mauricie, au nord de La Tuque, au lieu d'être le lac Sassamaskin situé au sud de La Tuque.

## Usage et utilisation du nom **Sassamaskin**

L'usage du nom *Sassamaskin*, qui est encore utilisé localement par plusieurs pour désigner le lac Saint-Thomas, remonte loin dans le temps et on le retrouve prononcé et écrit de plusieurs façons. Nombres de textes, citations et

publications confirment son utilisation pour désigner le lac, le ruisseau et le secteur environnant.

- **La première mention historique** qui nous permet de mieux comprendre la raison pour laquelle ce nom a été donné au lac se retrouve dans les notes du journal de F. L. Ingall. Ingall<sup>9</sup>, chargé de l'expédition du Saint-Maurice, est parti de Trois-Rivières le 27 juin 1829. Ses notes se retrouvent dans le rapport des Commissaires<sup>10</sup>, réalisé suite à l'expédition qui a exploré la partie de la région située entre la rivière Saint-Maurice et celle des Outaouais. Les notes d'Ingall contiennent des références sur le territoire traversé par l'expédition et des remarques supplémentaires consignées par l'arpenteur de l'équipe, John Adams. On y retrouve un catalogue des arbres et des forêts rencontrés, de la géologie et de la qualité des sols observés, des observations météorologiques.
  - **Le rapport d'Ingall**<sup>11</sup> est publié en 1830 dans le journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada. À la page 34 du rapport, l'arpenteur John Adams désigne le lac par le nom Shash-a-mas-kik-Sayahegan. Il le décrit avec son entrée orientale étroite, suivie de quelques îles et son ouverture sur une nappe d'eau magnifique. C'est le jeune guide autochtone, Awanas, un Algonquin, qui accompagne l'arpenteur Adams et qui l'a informé de ce nom. Étant donné la connaissance du nom Shash-a-mas-kik-Sayahegan par le jeune guide, on peut facilement dire que le lac se nomme ainsi depuis longtemps et qu'il porte une histoire. *Le guide ajoute qu'aucun poisson n'a jamais été pris dans ce lac. Il est facile de comprendre que le nom Shash-a-mas-kik-Sayahegan s'est métamorphosé en Sassamaskin avec le temps, comme on le verra plus loin.* Sayahegan correspond à Sakahikan ce qui veut dire lac.
  - **En 1831**, l'arpenteur Joseph Bouchette jr., produit la carte *Map of Provinces of Lower & Upper Canada*<sup>12</sup>, qui identifie le lac Sassamaskin par le nom *L.Kawashganish*, qui signifie *lac où il y a un petit fort*. À ce jour, ce nom n'a été retrouvé dans aucun autre document. Cependant, on voit dans ce nom un lien étroit avec le récit d'Elzéar Gérin<sup>13</sup>, qui mentionne dans ses écrits de 1871, la présence de restes de fortifications dans le secteur Sassamaskin. Comme on le verra plus loin, les autochtones donnent un nom de lieu en lien avec un secteur et selon la description du lieu ou d'un événement survenu dans ce secteur.
  - **En 1854**, l'arpenteur Legendre<sup>14</sup> a réalisé un plan qui localise SASSAMASKINE à l'ouest de la rivière Saint-Maurice. En 1871, Elzéar Gérin<sup>15</sup> et ultérieurement, Napoléon Caron<sup>16</sup> en 1887, identifient cette place comme étant la Pointe Sassamaskin, qui est située en face de l'embouchure de la rivière Petite-Batiscan aujourd'hui appelée Gros-Bois. Elle se situe à quelques kilomètres au sud de l'embouchure de la Rivière-aux-Rats, sur la rive est de la rivière Saint-Maurice.

- En 1871, Elzéar Gérin<sup>17</sup>, réalise un voyage sur la rivière Saint-Maurice qui le mènera jusqu'à La Tuque. Dans le récit de son voyage qui a été publié dans la revue Canadienne, il cite et localise *Ste-Amasquine*, en aval de la Rivière-aux-Rats, face à la rivière Petite-Batiscan, qu'on appelle aujourd'hui, rivière Gros-Bois, et il en parle dans les termes suivants :

« ... Nous nous dépêchons de doubler l'île aux noix et l'île de Pierre et nous allons faire un peu la pêche à l'embouchure de la Petite Batiscan. La Petites Batiscan! C'est le sentier de la guerre que suivaient les sauvages lorsqu'ils avaient déterré le tomahawk. Tout est rempli ici des souvenirs des premiers maîtres du sol ...

Un peu plus haut sur la rive droite du St.Maurice se trouve Ste.Amaskine, lieu renommé par les combats dont il a été témoin. On y trouve encore des restes des fortifications. Les Iroquois venaient par la Gatineau attaquer les Algonquins... » [sic]

On retrouve dans les notes de Dollard Dubé<sup>18</sup>, déposées aux archives du Séminaire de Trois-Rivières (FN-0127), un ensemble de références en lien avec Sassamaskin. Entre autres, il y a les textes de Caron<sup>19</sup> en relation avec ce nom :

« ... Mais quelle est donc cette pointe qui s'avance ici dans le fleuve? On nous répond que c'est la pointe de Sintamaskine. Ce nom sauvage, probablement un peu défiguré par les Canadiens, signifie, paraît-il, l'action de se baisser. C'est ici qu'autrefois, les guerriers venaient se mettre en embuscade; ils se baissaient au pied des grands arbres, puis ils tombaient d'une manière inopinée sur leurs ennemis qui débouchaient par la rivière Petite-Batiscan... »

Caron continue sa longue citation, en ajoutant : « ... aussi, les Algonquins conservent-ils le souvenir de ces épreuves d'autrefois en l'appelant aujourd'hui encore, Innétopalé-kanangue ou la rivière des combats ... » En référence aux textes des Relations des jésuites, Caron relate dans son livre, l'affrontement de 1661 survenu à cet endroit entre des Français et leurs alliés autochtones, contre des guerriers iroquois. Ce ne sont pas moins de 40 individus qui ont alors trouvé la mort. C'est en 1887 que Napoléon Caron a réalisé son expédition sur le Saint-Maurice.

Dans ses notes, déposées aux Archives du Séminaire de Trois-Rivières, Dollard Dubé écrit indifféremment Sassamaskin, Sasamaskine ou Sintamaskine. Il fait aussi mention du récit de voyage de l'avocat E. Gérin (1871), de même que du rapport Ingall (1829).

- En 1879, Fernand Desruisseaux<sup>20</sup> arpenteur géomètre, réalise l'arpentage et un premier plan d'une partie du canton Polette où se situe le Lac Sassamaskin. Dans le *Carnet* manuscrit de Desruisseaux qui aarpenté les alentours du Lac, toutes les notes manuscrites qui font référence au lac sont inscrites sous le nom Lac Sassamaskin. Notamment aux pages : 40, 51, 53, 84, 86, 87. On y retrouve la note manuscrite sui-

vante que l'on retrouve telle quelle dans la publication de la « *Description des Cantons arpentés* », en page 92 :

« ... Le 5 Novembre 1879 je crus devoir suspendre mes opérations, vu qu'il était trop à bonne heure pour procéder au relevé du lac Sassamaskin que nous avons trouvé sur les cordons ... » [sic]

On retrouve également dans le carnet, un plan manuscrit du lac avec son nom écrit de la façon suivante :

**Lac Sassamaskin.** Sur le « *Plan d'une partie du Canton Polette* » qui a été publié en 1880, le lac est identifié de la façon suivante : **LAC SASSAMASKIN Ou ST.THOMAS.**

Aucune note n'indique pourquoi l'arpenteur a décidé, à ce moment, d'ajouter le sous-titre St.Thomas. En 1919, le « *Plan officiel du Canton Polette* » est publié et on retrouve encore l'identification : **L. SASSAMASKIN ou ST.THOMAS.**

Ce qui suit explique peut-être pourquoi Desruisseaux a ajouté le sous-titre St.Thomas pour identifier le lac Sassamaskin, sur le plan officiel publié en 1919. En 1914, sous la direction d'Eugène Rouillard, le *Dictionnaire des Rivières et Lacs de la Province de Québec*, est publié par le Département des Terres et Forêts. Rouillard est alors président de la Commission géographique de la province de Québec.

Dans la section des LACS, à la page 255 du dictionnaire, on peut lire :

« ... SASSAMASKIN, (LAC). — Situé dans les deuxième et le troisième rangs du canton Polette, comté de Champlain. Cette nappe d'eau et sa décharge sont encaissées, d'après le rapport de l'arpenteur F.Desruisseau (1880), dans des montagnes... Ce lac porte aussi le nom de THOMAS... » [sic]

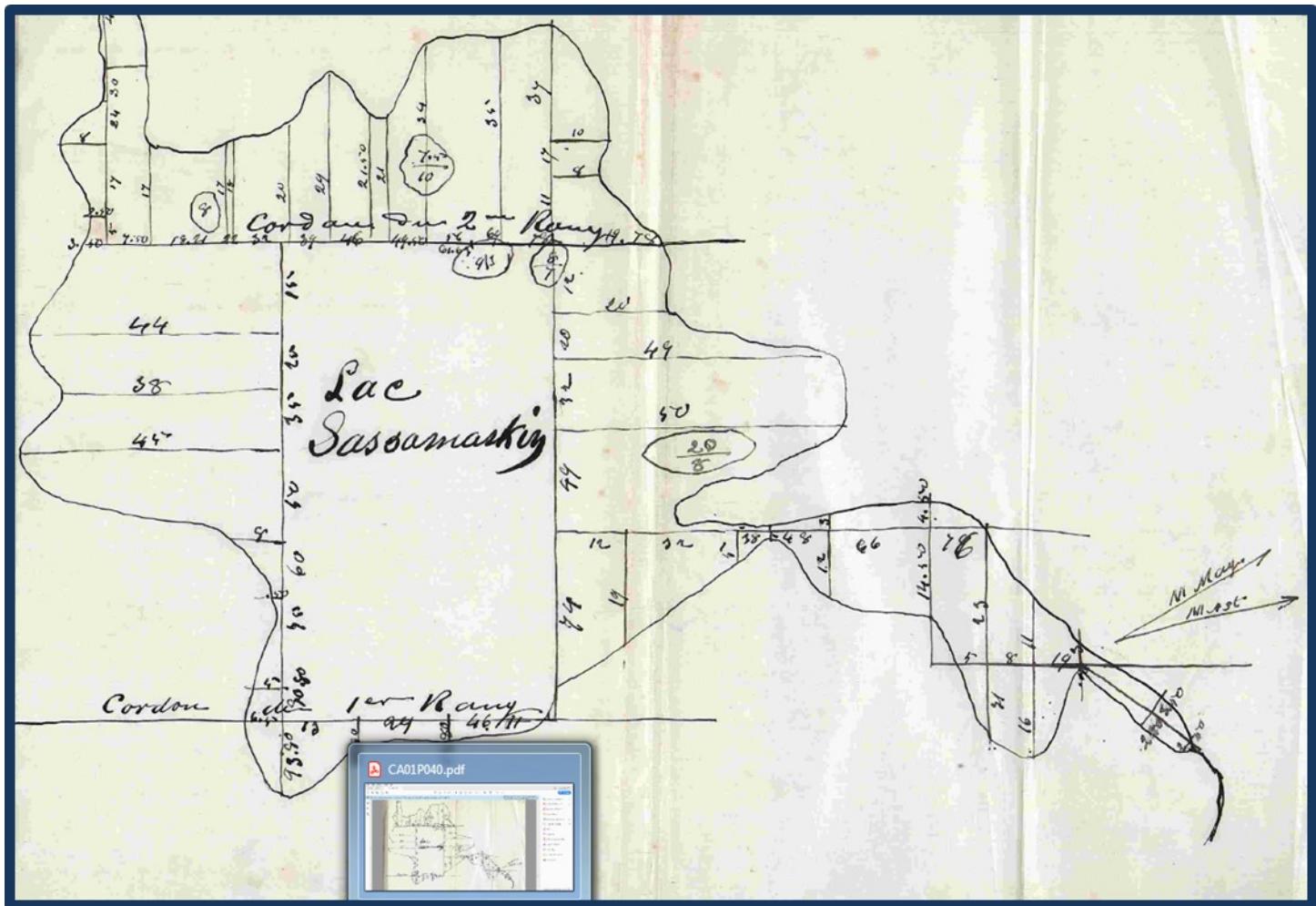


Figure 2. Extrait du Carnet de Fernand Desruisseaux, 1879-1880, lors de l'arpentage de la région du Lac Sassamaskin.

De quelle origine vient ce sous-nom ajouté par Rouillard? Ici, il faut bien le dire : *à cette époque, Eugène Rouillard avait la volonté de restreindre la toponymie autochtone et il s'efforçait de le publiciser*. Le 10 décembre 1908, Rouillard a lu, en séance publique, à la *Société du Parler Français au Canada*, un texte assez peu flatteur sur ce qu'il identifie comme étant L'INVASION DES NOMS SAUVAGES. Dans ce texte de 9 pages, il fait la démonstration de son point de vue et il le fait avec assez peu de respect. Les deux extraits suivants illustrent bien ce point de vue :

« ... que l'on écarte impitoyablement les dénominations sauvages d'une allure antédiluvienne et que l'on s'en tienne au langage de tout le monde... il suffirait que les explorateurs et les arpenteurs-géomètres, dont l'oreille est ouverte la première à l'audition de ces noms également nouveaux et étranges, fissent leur travail d'épuoration au moment même où ils dressent leurs plans et cartes... Nous pourrions encore arriver au même but en instituant une commission qui se chargerait de faire le triage de ces noms, et qui les traduirait au besoin pour les mettre à la portée de tous... »

Dans la continuité du texte lu lors de la séance publique du 10 décembre 1908, Rouillard fait suivre une lettre à monsieur A. Rivard, Secrétaire de la *Société du Parler Français au Canada*. Cette lettre est publiée le 8 mars 1909, dans le *Bulletin du Parler Français au Canada*<sup>21</sup>, sous le titre : *LES NOMS SAUVAGES*. Le 7 mai 1909, le texte du 10 décembre 1908 est lui aussi publié dans le *Bulletin du Parler Français au Canada*. *De cette propagande, on peut facilement croire que Desruisseaux a été influencé par Rouillard et qu'il a erré dans son choix de nom.*

### L'utilisation du nom Sassamaskin dans les textes désignant le secteur, le ruisseau et le lac

#### Réserve de Pêche et de Chasse du Lac Sassamaskin<sup>22</sup> :

En 1885, lorsque le gouvernement du Québec instaure le système des territoires privés de chasse et de pêche (Statuts de Québec, 1885, chapitre 12), près d'une vingtaine de clubs sont apparus en Basse-Mauricie, dans les années qui ont suivi. Le club du *Lac à la truite* dans le

secteur situé tout juste à l'ouest du lac Sassamaskin en faisait partie. On y pêchait ordinairement dans les Lacs à la Truite, Clair et Long. Le camp principal du club se situait sur le lac à la Truite, premier lac à l'ouest, après la traversée du lac Sassamaskin. On y accédait par un court portage. Aujourd'hui le *Lac à la Truite* s'appelle *Lac du Rocher* et le *Lac Clair* s'appelle *Lac Polette*.

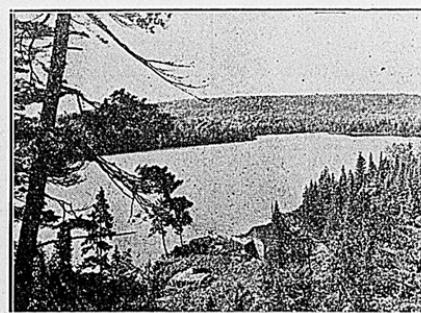
Le club et le lac Sassamaskin ont connu une grande renommée lorsqu'Arthur McKenzie s'installe à Rivière-aux-Rats pour l'opérer et qu'il instaure un système de pourvoirie qui comprend deux secteurs importants. Le premier, nommé *Le Vassal*, est assez facile d'accès par un chemin forestier privé et il se situe tout juste à l'est de Rivière-aux-Rats sur le sommet des montagnes. Il offre aux visiteurs un gîte exceptionnel, une pêche à la truite grise de haute qualité de même que la chasse à différentes espèces de gibiers. Le second se situe dans le secteur du *lac Sassamaskin* et il est devenu un lieu de grande renommée pour la pêche à la truite mouchetée.

Notons qu'à l'époque du Club du *Lac à la Truite*, on ne pêchait pas dans le *Lac Sassamaskin*. Ce n'est que plus tard, sous le règne de McKenzie que le *Sassamaskin Club* qui se nommait aussi Réserve de pêche et de chasse du Lac Sassamaskin, que la pêche a débuté sur ce lac.

Arthur Mc Kenzie offrait à Rivière-aux-Rats un service de chasse et de pêche connu sous le nom de *Réserve de Chasse et de pêche du lac Sassamaskin*. Dans *Le Nouveliste* du 23 octobre 1943, on retrouve une publicité d'une demi-page à cet effet. Ce nom se retrouve aussi sur le feuillet publicitaire<sup>23</sup> de la *Réserve de chasse et de pêche du lac Sassamaskin* qui décrivait les services offerts aux pêcheurs et aux chasseurs. Après des ensemencements fructueux de truites mouchetées, le lac Sassamaskin a produit des truites record, dont une de huit livres et trois onces, ce qui a fait les manchettes dans les revues américaines. À cette époque, les Américains étaient les principaux clients de ce site de pêche privilégié.

### Réserve de Pêche et de Chasse du Lac Sassamaskin

DANS LA PITTORESQUE RÉGION MAURICIENNE



rigés vers la réserve de chasse et de pêche, en pleine forêt mauricienne.

Écrire ou téléphoner pour détails à :  
ARTHUR MCKENZIE  
Rivière aux Rats,

via La Tuque, P. Qué.

Illustration 1. Le Lac à la truite. Publicité parue dans *Le Bien Public*, 25 juin 1936. Archives de l'auteur



Illustration 2. Photo des propriétaires du Club du Lac à la truite avec leurs invités et leurs guides, lors d'une excursion de pêche. Propriétaires : 1<sup>re</sup> rangée de g à d; Achille Comeau, Alphonse Roy. Guides : rangée du haut de g à d; Alex Cadorette, Gordy Adams, inconnu, Antoine-J.-B. Hennis, Louis Blackburn.



Illustration 3. Affiche publicitaire du Club Sassamaskin en 1950.

On peut lire dans *La Gazette du Nord* du 5 juillet 1923<sup>24</sup>, quelques précisions sur les premiers propriétaires du club :

« ... *Alphondor Roy et J.Achille Comeau de La Tuque ont fait la vente de leur club situé au lac Sassamaskin pour la magnifique somme de \$12,500 à des américains. Ces derniers ont l'intention de faire des améliorations au club pour...* » [sic]

Dans la *Gazette Officielle du Québec*, 4 mars 1978, 110e année, no 9 on peut lire que : « ... *THE SASSAMASKIN CLUB (#1573-1706) s'est constitué en corporation le 26-08-1925 et a cessé d'exister dans la décennie de 1970...* ».

Alors que depuis 1886 le territoire était réservé à des clubs de chasse et de pêche, un arrêté en conseil du gouvernement de 1963 créait la réserve faunique du Saint-Maurice et en 1979 elle obtenait le statut de réserve faunique. C'est en partie ce qui a mené à la fin des opérations de la pourvoirie Sassamaskin.

- La **Pointe Sintamaskine**, est inscrite sur une carte, à la page 23 du livre « *La navigation sur la rivière Saint-Maurice et ses affluents*<sup>25</sup> » Cette carte indique toutes les pointes, battures, habitations, sur la rivière.
- Le **Ruisseau Sassamaskin** est indiqué dans le livre « *Route des bateaux : Les Piles-La Tuque* », aux pages : 169, 219, 241. « **Creek Sassamaskin** ».
- **L'abbé Albert Tessier** associe le lac Saint-Thomas au lac Kisakami décrit comme étant en Haute-Mauricie. Plus tard, il l'associe au lac Mondonac. En lien avec le lac Kisakami, dans son livre *Feu, fourrures, fléaux et foi foudroyèrent les Montagnais Nelson-Martin Dawson* cite à la page 95 : ... De Trois-Rivières, le père Buteux écrivait que les Iroquois

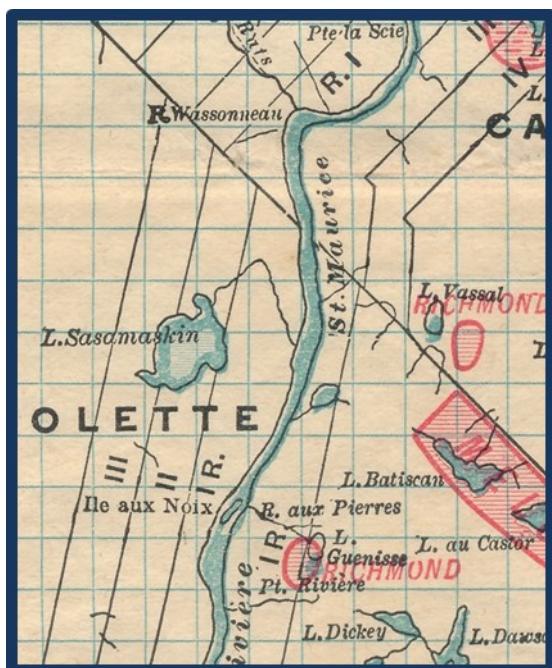


Illustration 4. Extrait de la CARTE RÉGIONALE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, indiquant les territoires de chasse et de pêche

étaient entrés « ... dans le pays Attikameques, jusqu'au lac nommé Kisakami... » [sic] (actuelle baie Verreau) (MNF-8 : 149). La baie Verreau se situe au sud-est du réservoir Gouin.

Albert Tessier connaît bien la Mauricie pour y avoir fait plusieurs voyages, pour en découvrir toute la beauté et ses richesses. C'est lui qui a créé et imposé le nom « *La Mauricie* ». Albert Tessier a réalisé le film « *Capitanal et Sassamaskin* », film en 16 mm couleurs, daté de 1943-1944 et le film « *Des Trois-Rivières à Rivière-aux-Rats* ». Le 19 août 1944, Albert Tessier écrivait ce qui suit à son guide et ami Gordy Adams avec qui il a partagé plusieurs voyages :

« ... *Mon cher Gordy,*  
*Je t'envoie quelques images qui rappelleront notre dernière expédition au Sassamaskin...*  
*... un bon souvenir de ces deux jours en forêt...*  
*Albert Tessier* »

Gordy Adams était propriétaire des terrains qui partaient de la rivière Saint-Maurice et qui se rendaient jusqu'au lac Sassamaskin. Sa maison construite sur ses terres, près de la rive de la rivière, a été le relais privilégié des voyageurs qui se rendaient au club du lac à la Truite et plus tard à la pourvoirie de la Réserve de Chasse et de Pêche Sassamaskin. Ses descendants sont encore aujourd'hui propriétaires d'une partie de ces terres. À l'époque du voyage de Caron en 1887, la maison de son père, George Adams, qui demeurait face à la pointe Sassamaskin, faisait partie des postes et relais nécessaires aux voyageurs qui circulaient sur la rivière. Lorsqu'en 1925 la route fut ouverte et passait devant la maison, on l'appelait *L'Auberge du Vieux Pin*.

- **Sur la carte, de 1908**, indiquant les territoires de chasse et de pêche affermés et non affermés, sur le parcours du chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean<sup>26</sup>, le nom du lac est écrit ainsi : **lac Sasamaskin**<sup>27</sup>.

- **En 1914** le Département des Terres et Forêts de la province de Québec a publié le *Dictionnaire des Rivières et Lacs de la province de Québec*. À la page 255, on retrouve SASSMASKIN (LAC)<sup>28</sup>.

- **En 1925**, lors d'une mission à Rivière-aux-Rats, le docteur Max Comtois<sup>29</sup> localise et nomme précisément le lac Sassamaskin.

« ... *Il faisait noir comme chez le diable! Pas un petit brin de lune et pas une étoile. Nos chevaux semblaient voir clair dans cette noirceur. Nous devions traverser le grand lac Sassamaskin...* »

Entre 1922 et 1941, le docteur Max Comtois a pratiqué la médecine à La Tuque, en Mauricie. Dans le cadre de sa profession, il a été mis en contact avec toutes les activités régionales.

- Le lac est nommé « **Lac Sassamaskin** », et est identifié comme tel sur la carte de la *St-Maurice Forest*

Prot. Ass 'n Ltd de mars 1960<sup>30</sup>. Cette carte était l'outil de référence des garde-feu de cette époque.

Tous ces faits démontrent bien l'usage courant et répandu de l'utilisation du nom *Sassamaskin*.

# L'importance des mots : De Shash-a-mas-kik-Sayahegan à Sassa-maskin

C'est avec l'étude linguistique du nom Shash-a-mas-kik-Sayahegan, que l'on retrouve pour désigner le lac dans le rapport Ingall de 1829, que l'on réussit à comprendre la signification et le sens du nom Sassamaskin utilisé pour nommer le lac.

La première fois que j'ai rencontré la linguiste du CNA afin de découvrir la signification du nom, elle m'a demandé :

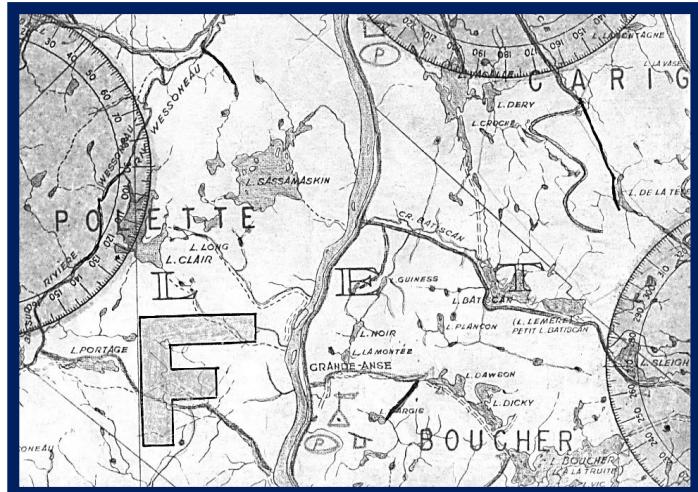
« *Est-ce qu'il y a des petits fruits dans ce secteur?* » Même si elle se trouvait devant un nom qui de toute évidence avait été écrit phonétiquement et de ce fait un peu déformé avec le temps, elle y voyait une association avec l'action de se baisser. De toute évidence, le nom est d'origine amérindienne. Chez les autochtones, un nom se donne en fonction d'un emplacement ou d'un événement et à ce qui est animé ou inanimé. L'étude linguistique du nom *Sassamas-kin* confirme ce fait.

Dans *le dictionnaire Français-Algonquin* écrit par G. Lemoine<sup>31</sup> en 1911, au mot *baisser* on retrouve l'expression *camackikan* en page 83, utilisée pour décrire *l'action de se baisser en foulant* et il se prononce *shamshkigan*. On y voit une certaine association phonétique. Le texte de Napoléon Caron<sup>32</sup> fait aussi cette mention, *action de se baisser*, lorsqu'il parle du secteur de Sassamas-kine et des combats qui s'y sont déroulés, dont un des plus rudes, celui de 1661. Les combats de cette époque, on le sait, nécessitaient une approche accroupie, de manière à arriver de façon furtive sur l'adversaire.

Dans la langue Atikamekw, on associe le nom *Shash-a-mas-kik-Sayahegan* (Ingall 1829) à un lieu où l'on se baisse pour effectuer une action. On note dans *Shash-a-mas-kik-Sayahegan* la duplication de « *sha* ». La duplication exprime la répétition. Cette forme de duplication est très courante dans la langue Atikamekw et elle est toujours utilisée dans la partie initiale d'une expression.

Dans la langue Atikamekw, *Shash-a-mas-kik* correspond à l'action de se baisser. La finale « *ik* » exprime l'association de l'action à un lieu. Aujourd'hui, dans l'orthographe standardisée de la langue Atikamekw on écrit CACA-NICKIN ce qui en écriture phonétique se prononce *chachanishkine*. Le « *in* » en finale correspond à la première personne du singulier. On peut donc déduire que l'expression désigne un endroit, un lieu, où on adopte une démarche accroupie et non pas seulement l'action de se baisser, alors, le nom se prononce *chachanishkinik*.

Dans la langue Atikamekw, *Sayahegan* correspond à un « lac », qui, dans l'orthographe standardisée de la langue



**Illustration 5. Carnet 1879-1880.**

Atikamekw, s'écrit *SAKIHIKAN* et qui en écriture phonétique se prononce sagkihad. Il s'agit donc de la désignation d'un lac associé à un secteur où l'on a une démarche accroupie.

Pour désigner le lac, on prononce, *lac chachanishkine* (*chachanishkine sagkihigan*). Cette prononciation rejoint l'écriture phonétique assez fidèle que l'on retrouve dans le rapport Ingall de 1829. Comme le dit si bien Napoléon Caron<sup>33</sup>,

« ... on comprend que le nom a été un peu défiguré avec le temps pour devenir *Sassamaskin*... ».

L'analyse linguistique a pu être réalisée grâce à la collaboration de Nicole Petiquay, Coordonnatrice des Services Linguistiques au sein du Conseil de la Nation Atikamekw, dont les bureaux sont situés à La Tuque.

## Aujourd’hui on le nomme Saint-Thomas!

Sassamaskin, a été prononcé et écrit par certains sous la forme *Ste-Amasquine ou Sintamaskine*. Certains pourraient dire que phonétiquement ça fait penser à Saint-Thomas. Par exemple, Benjamin Sulte<sup>34</sup>, parle de *Saint-Amasquine*, en haut de Grande-Anse près de la rivière Petite-Batiscan, comme d'un lieu de bataille avec les Iroquois. Gérin<sup>35</sup>, en 1871, écrit *Ste.Amaskine*.

Le jeudi 23 août 1934, dans un article publié dans *Le Bien Public*<sup>36</sup> on peut lire :

« ... Le nom sauvage de ce lac est *Sassamaskin* que les français, dû à cette propension naturelle, ont francisé en *Saint-Amasquine*. Il se trouve à quelques milles plus bas que l'embouchure de la rivière *Wessonneau*... » [sic]

*Il faut bien le dire : à une certaine époque, le pouvoir de l'église était tel que lorsqu'on avait à donner un nom, les noms religieux étaient privilégiés, tout comme le préfixe « Saint ». Il semble bien que ce fût aussi le cas en 1958.*

La rivière Saint-Maurice, dont le nom actuel provient de Maurice Poulin, en est un bel exemple. Maurice Poulin s'est établi aux Trois-Rivières vers 1650. Il y a occupé le poste de procureur fiscal et de procureur du roi. Vers 1670, il a obtenu les droits pour établir une seigneurie le long de la rivière.

Pour les Atikamekw, le nom de la rivière est *TA-PISKWAN* qui signifierait « *La rivière où s'enfilent plusieurs cours d'eau* ». À date, aucun élément valable et vérifiable n'indique réellement pourquoi et comment, avec le temps, on a pu associer Thomas ou Saint-Thomas au lac Sassamaskin.

Comme cité plus haut dans le texte, c'est en 1958 que la *Commission de toponymie* a officialisé le nom lac Saint-Thomas et que ce nom a remplacé *Lac Sassamaskin*, en lien, semble-t-il, avec le lac bénit par Buteux lors de son voyage de 1651.

C'est du moins ce que monsieur Jacques Fortin, représentant de la Commission de toponymie, a donné comme explication lors d'un échange téléphonique que nous avons eu, vers 1980. De ce fait, la Commission de toponymie favorise, à tort depuis ce temps, l'usage officiel et la diffusion du nom St-Thomas, par la MRC de Mékinac et par la SÉPAQ.

*À l'évidence, en 1958, avant d'officialiser le nom lac Saint-Thomas pour désigner le lac, la Commission a erré et n'a pas entrepris de recherche valable et crédible pour valider le nom réellement utilisé dans l'usage courant et pour retracer son histoire, alors que tous les intervenants régionaux utilisaient le nom Lac Sassamaskin.*

En février 2015, pour corriger cette situation, j'ai adressé à la *Commission de toponymie* une demande, qui a été déposée avec les résultats de la recherche et avec les références en appui, dans le but de revenir au nom historique *Sassamaskin*. Dans l'accusé réception que j'ai reçu, le représentant de la commission mentionnait « *Il faut comprendre que ce dossier pourrait demander un certain temps vu sa complexité* ». La suite des événements allait me le confirmer tout en me révélant un genre de complexité assez imprévisible.

Sans nouvelles depuis, en novembre 2016, une lettre de rappel a été adressée au responsable du dossier, suivie par une lettre d'appui du *Conseil de la Nation Atikamekw* (CNA). La réponse a été que le dossier pourrait être présenté aux membres de la commission, tôt en 2017. Toujours sans nouvelles, en août 2017, une deuxième lettre de rappel est envoyée au président de la Commission, au directeur/secrétaire et au responsable du dossier. À partir de ce moment, quelques échanges ont eu lieu, suivi d'une lettre d'appui de Ville de La Tuque de même que de la part de citoyens qui connaissaient depuis toujours le lac sous le nom *Sassamaskin* pour y avoir pêché, travaillé ou pour avoir vécu dans la région.

Dans un courriel reçu le 24 novembre 2017, la Commission de toponymie mentionne que<sup>37</sup> :

« ... Il semble qu'une erreur d'interprétation historique ait eu lieu en 1958, ce qui a mené à l'officialisation du nom Lac Saint-Thomas (TNO de Lac Normand)... »

Finalement, le 5 décembre 2017, le dossier est présenté aux membres de la commission et devant des faits historiques irréfutables, la commission officialise le retour au nom historique, *Lac Sassamaskin*. L'annonce est transmise le 16 janvier 2018<sup>38</sup>.

Pour signaler son appréciation, le CNA organise, le 22 janvier 2018, une rencontre dans ses bureaux afin de présenter aux Chefs des trois communautés et au Grand Chef, l'historique du dossier et de la démarche. Suite à cette rencontre, le 21 mars 2018<sup>39</sup>, le CNA publie un communiqué de presse, signé par le Grand Chef, pour exprimer son appréciation face à la démarche et à la décision du 5 décembre 2017. Entre-temps, c'est par un article de journal *l'Hebdo du Saint-Maurice* qu'on apprend qu'une demande de révision est déposée à la Commission de toponymie, par la SÉPAQ.

Après avoir été informé de la demande de révision déposée par la SÉPAQ, le CNA par une lettre officielle, invite la Commission à maintenir sa décision du 5 décembre 2017. Quelques citoyens ont fait de même. Le 26 mars 2018, suite à la demande de révision, déposée le 22 février 2018 par la SÉPAQ, qui revendique de conserver le nom lac Saint-Thomas en raison de « l'usage » du nom, de la notoriété du lac pour sa qualité de pêche et des investissements qui y ont été réalisés, la commission modifie sa décision :

- une partie du lac *Sassamaskin* est officialisée *Lac Saint-Thomas*
- les îles du lac *Sassamaskin* sont officialisées *Îles Sassamaskin*
- la partie nord-est du lac *Sassamaskin* conserve l'officialisation *Lac Sassamaskin* reçue le 5 décembre 2017
- le ruisseau de l'effluent du lac *Sassamaskin* qui mène à la rivière Saint-Maurice est officialisé *Ruisseau Sassamaskin*

Le 27 mars 2018<sup>40</sup>, lorsqu'elle diffuse sa décision prise le 26 mars 2018, la Commission mentionne dans son communiqué officiel :

« ... Ainsi, alors que le nom *Sassamaskin* n'était pas encore répertorié dans la nomenclature toponymique officielle du Québec jusqu'à tout récemment, la Commission l'a attribué à trois lieux, reliés entre eux... »

Elle ajoute : « ... La Commission estime avoir donné au nom *Sassamaskin* toute son importance dans la région où il a ses racines historiques, et ce, tout en reconnaissant l'usage bien implanté du nom *Saint-Thomas*... »

Pourtant, comme mentionné plus haut dans le texte, le nom *Sassamaskin* figurait déjà dans l'édition du dictionnaire de la Commission de 1914 et de 1925, et l'usage du nom qui est reconnu pour casser la décision du 5 décembre

provient d'une erreur de la Commission qui est survenue en 1958 et qui a été entretenue depuis.

L'annonce des décisions du 5 décembre 2017 et du 26 mars 2018 s'est retrouvée dans l'Écho de La Tuque et l'Hebdo du Saint-Maurice qui ont chacun publié un article et une carte pour illustrer les décisions. Suite à cette diffusion, on a pu lire sur le site internet *Le parloir Québec-Pêche* différents commentaires dont :

Le 14 mars 2018 :

« ... Mais ce nom (Sassamaskin) n'est pas nouveau en soi. Ayant fréquenté pendant des décennies (3) les gens qui habitaient sur le 155 nord dans les villages de grand-anse, rivière aux rats, et mattawin, ce nom revenait très souvent de la part des anciens (vieux) lorsqu'ils parlaient de ce lac... »

Le 2 avril 2018 :

« ... Le lac est dans un parc (SÉPAQ), pourquoi ne pas en profiter pour faire un peu d'éducation? L'article dit que le nom sera utilisé "pour désigner un ruisseau, des îles ainsi qu'une petite partie au nord-est du lac". Pourquoi alors ne pas en profiter pour souligner de manière beaucoup plus visible l'importance historique de la présence des atikamekw dans cette région?... » [sic]

Ces commentaires de la part du public démontrent l'importance de bien faire le choix d'un nom pour désigner un lieu, afin qu'il représente la réalité des faits historiques qui y sont reliés et qu'il ne sème pas la confusion.

Suite à ces événements et à ces commentaires, j'ai adressé à la SÉPAQ une demande de rencontre afin de leur expliquer la réalité des faits historiques reliés aux noms lac St-Thomas/lac Sassamaskin. Cette rencontre s'est tenue le 18 décembre 2018 dans les locaux et avec certains membres du CNA de La Tuque. À cette occasion le représentant de la SÉPAQ et directeur de la Réserve Saint-Maurice a beaucoup apprécié les faits qui lui ont été présentés en lien avec le toponyme *Lac Sassamaskin*, pour le lac bénit par Buteux et sur l'histoire régionale.

Pendant la réunion, le directeur de la Réserve a mentionné qu'en 2015, suite au dépôt de la demande de réhabilitation pour revenir au nom historique *Lac Sasasamaskin*, il avait reçu en début de cette année 2015, un appel d'un représentant de la commission et qu'après discussion le représentant lui avait mentionné de ne pas s'inquiéter, que cette demande ne passerait pas. Pourtant c'est ce qui est finalement arrivé le 5 décembre 2017 et c'est le 16 janvier 2018 que la commission nous a transmis l'attestation officielle de sa décision. C'est sans doute la surprise causée par cette décision inattendue qui a mené le directeur de la réserve à déposer de façon aussi précipitée, une demande de révision basée sur le critère de « l'usage » pour faire casser la décision. Pour appuyer sa démarche, le directeur avait déposé une résolution d'appui, qu'à sa demande la MRC de Mékinac avait émise.

À la fin de la réunion, le directeur de la Réserve Saint-Maurice s'est montré très sensible à la démarche et il se dit prêt à appuyer une demande qui viserait à annuler la

décision rendue le 26 mars 2018 et ainsi de réhabiliter le toponyme *Sassamaskin*<sup>41</sup>.

Dans ce contexte, et compte tenu de sa position politique, la SÉPAQ, à l'initiative du directeur de la Réserve Saint-Maurice, est bien positionnée pour amorcer cette nouvelle demande. Dans cette période de réconciliation avec les nations autochtones, ce geste serait bien vu de la part de toutes les parties. Le Conseil de la Nation Atikamekw de La Tuque entend bien assurer le suivi de cette demande.

En attente des procédures et pour préparer ce retour au nom *Sassamaskin*, à l'entrée du lac, là où les pêcheurs ont leur accès, le directeur de la Réserve Saint-Maurice a fait installer une affiche *Lac Sassamaskin* qui accompagne maintenant celle de *Lac Saint-Thomas*.

## Conclusion

L'utilisation des noms pour désigner les lieux doit refléter l'histoire régionale.

Lorsque l'on parle du *lac Sassamaskin*, des éléments comme sa localisation, sa topographie environnante, l'usage du nom, la qualité de son eau et l'histoire des événements qui y sont associés ont contribué à établir sa réputation et à perpétuer son nom. Pour qui connaît ce lac, et particulièrement chez les gens de la région, le nom lac *Sassamaskin* est associé intimement à l'histoire régionale. Chez tous ceux qui ont vécu, travaillé, pêché ou chassé sur ce territoire, le nom fait toujours référence.

Plusieurs autres toponymes de la Haute-Mauricie sont malheureusement dans la même situation que le lac *Sassamaskin* et sont maintenant connus sous des noms empruntés. Par exemple, dans le cas de la rivière Gros-Bois qui se situe dans le voisinage du *Sassamaskin*, l'utilisation du nom historique rivière *Petite-Batiscan* était plus approprié, car il suscite un questionnement et il contient beaucoup plus de faits historiques que son nom actuel. Le nom *Petite-Batiscan* référerait au raccourci pour se rendre à partir de la rivière Saint-Maurice, via quelques portages, à la rivière *Batiscan* pour ensuite rejoindre le fleuve. Ce nom d'origine amérindienne a été lui aussi un peu déformé par le temps.

Très sensibilisé sur cette question, le *Conseil de la Nation Atikamekw* de La Tuque a nommé un responsable sur la question de la toponymie afin d'assurer une continuité et un suivi pour le territoire de la nation Atikamekw.

*Si l'on tient compte de tous les faits présentés dans ce document et de l'opinion donnée par des historiens reconnus, continuer d'utiliser le nom Saint-Thomas et s'acharner à poursuivre une association avec le lac bénit par le père Buteux pour nommer le lac *Sassamaskin*, cet acharnement apparaît comme une aberration; et c'est en quelque sorte une imposture éclairée que de continuer de l'associer au lac *Sassamaskin*.*

*Associée aux bons lieux, la véritable histoire de ces deux noms mérite d'être connue.*

*La compétence des membres de la Commission de toponymie est indéniable : doctorats en histoire, géographie, anthropologie, linguistique, administration, etc. De ce fait et en vertu de ses politiques et de ses pouvoirs, la Commission devrait impérativement et de son propre chef, corriger cette situation contradictoire qui entretient, sous le motif d'un usage récent, une erreur survenue en 1958 par les membres de la*

*Commission de l'époque. Non seulement la Commission de toponymie en a-t-elle de pouvoir, mais elle en a l'obligation face au dû respect que nous devons aux nations autochtones.*

*En cette période de réconciliation nationale, de rencontre fraternelle, n'est-il pas plus que temps de joindre la parole aux actes?*

- 1 Biographies des pères Buteux et Lejeune. Dictionnaire biographique du Canada, Vol 1, 1000-1700.
- 2 Tessier, Albert. *Les Trois-Rivières, Quatre siècles d'histoire*. 1535-1935. Éditions Le Nouvelliste, Québec 1935, 201 pages.
- 3 Relations des Jésuites contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus en Nouvelle-France. Québec, A. Côté, 1858.
- 4 Dawson, Nelson-Martin, *Des Attikamègues aux Têtes-de-Boule*. Édition du Septentrion, Québec, 2003, p. 23, 24, 25, 26.
- 5 Du Val, Pierre. *Le Canada faict par le Sr. de Champlain*, Cartes, Paris 1653 repris dans l'ouvrage de Dawson, p. 26, *Op. Cit.*
- 6 L'Italien, R., Palomino, J.-F., Vaugeois, D. *Le Mesure d'un Continent*. Éditions du Septentrion. Québec 2008, p. 168, 300 pages.
- 7 Joyal, Arthur, O.M.I. *Excursion sacerdotale chez les Tête-de-Boule*. Imprimerie Commerciale Ltée, Québec 1915, 87 pages.
- 8 Gélinas, Claude. *La gestion de l'étranger. Les Atikamekw et la présence eurocanadienne en Haute-Mauricie 1760-1870*. Éditions du Septentrion, Québec 2000, 384 pages. L'auteur s'est entretenu avec M. Gélinas lors de correspondances personnelles.
- 9 Rapport Ingall, 1829-1830, avec carte et texte. Geological Sketch of the Country bordering the Rivers Saint Maurice and Aux Lièvres. ANC, cartes et plans, No 131802.
- 10 Rapport des Commissaires nommés en vertus de l'Acte de la loi 9 Geo. IV, chapitre 29.
- 11 Ingall, *Op. Cit.*
- 12 Bouchette, Joseph jr. *Map of Provinces of Lower & Upper Canada*, 1831. David Rumsey Map Collection.
- 13 Gérin, Elzéar. *Voyage à La Tuque*. Revue Canadienne, 1871. Archives du Séminaire de Trois-Rivières, 0061 021.
- 14 Bureau de l'arpenteur général du Québec, M. Legendre, 1854. BAGQ PL-347-COO1, Sasamaskine (Place Sassamaskin).
- 15 Gérin, *Op. Cit.*
- 16 Caron, Napoléon. *Deux voyages sur le Saint-Maurice, 1887*. Éditions du Septentrion, Québec 2000, 312 pages.
- 17 Gérin, *Op. Cit.*
- 18 Dubé, Dollard. *Notes*. Archives du Séminaire de Trois-Rivières, ASTR FN-0127.
- 19 Caron, *Op. Cit.*, p. 56.
- 20 Desruisseaux, Fernand. *Carnet manuscrit avec plans, 1879-1880*. BAGQ, plan officiel du canton Polette; plan PL-01-P012-A (1919).
- 21 Bulletin du Parler Français au Canada : 8 (3) 1909 p. 97-100; 7 (5) 1909, p. 163-170.
- 22 Sassamaskin : Réserve de chasse et de pêche du lac Sassamaskin, ASTR N-2 R-53; DR-0061-021; Feuillet Sassamaskin (SHLT); Le Nouvelliste, 1943; La Gazette 1978, Incorporation; La Gazette du Nord, 5 juillet 1923 : Acquisition du club du Lac à la Truite; Le Bien Public : 1er août 1935, Arthur McKenzie; 19 mai 1950, truite record.
- 23 Archives du Séminaire de Trois-Rivières N2-R53, Cote DR 0061-021
- 24 *Op. Cit.*
- 25 Arcand, Guy. Réjean Boisvert et Arnold Fay. *La navigation sur la rivière Saint-Maurice et ses affluents*. Société historique du Haut-Saint-Maurice, 2009, p. 23, 271 pages.
- 26 1908, Carte régionale de la province de Québec indiquant les territoires de chasse et de pêche affermés et non affermés, sur le parcours du chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean.
- 27 Carte de Mailhot, 1899, BAGQ, #128.
- 28 Dictionnaire des Rivières et Lacs de la province de Québec. Eugène Rouillard, Département des Terres et Forêts, 1914.
- 29 Souvenirs du Dr Max Comtois, site [www.drcomtois.sites.qc.ca/1925](http://www.drcomtois.sites.qc.ca/1925).
- 30 Carte de la St.Maurice Forest Prot. Ass'n Ltd, mars 1960.
- 31 Lemoine, Georges. *Dictionnaire Algonquin*, Imprimerie Action Sociale Ltée, 1911, 254 pages.
- 32 Caron, Napoléon. *Op. Cit.*, p. 56.
- 33 Ibidem
- 34 Sulte, Benjamin. *Chronique Trifluvienne*, Compagnie d'imprimerie canadienne, Montréal 1879, 3-II, 239 pages.
- 35 Gérin, *Op. Cit.*
- 36 Le Bien Public, jeudi le 23 août 1934.
- 37 Courriel de la Commission de toponymie : 24 novembre 2017.
- 38 Courriel de la Commission de toponymie : 16 janvier 2018.
- 39 Lettres d'appui du CNA, de VLT et de citoyens; Communiqué de presse du CNA, 21 mars 2018, qui salue la démarche et la décision du 5 décembre 2017; Lettres pour demander le maintien de la décision du 5 décembre 2017 par le CNA, Mme Hélène Adams, Denis Adams.
- 40 Courriel de la Commission de toponymie : 27 mars 2018.
- 41 Lettre de déception datée du 28 mars 2018 par M. Denis Adams.

## Nos commanditaires sont importants pour nous, qu'ils soient ici remerciés



### Pierre Duhamel

Notaire et conseiller juridique

55A, rue Fusey  
Trois-Rivières, QC  
G8T 2T8

Tél. : 819.378.3386  
Fax : 819.378.4637  
pduhamel@notarius.net



**FINANCIÈRE  
BANQUE NATIONALE**  
GESTION DE PATRIMOINE

**François Dessureault**, B.A.A., CIM<sup>MD</sup>  
Conseiller en placement  
Gestionnaire de portefeuille  
Vice-président  
Groupe conseil  
Beauchamp Beaulieu Dessureault Gouin

819 372-3484  
1 800 567-9331  
819 379-7639  
Adjoint(e) : 819 372-5903  
francois.dessureault@bnc.ca  
www.fbngp.ca

Financière Banque Nationale inc.  
7200, rue Marion, Trois-Rivières (Québec) G9A 0A5



**Louise Charbonneau**  
Députée de Trois-Rivières

Édifice CECI  
245, rue Saint-Georges  
Niveau 1, bureau 3  
Trois-Rivières, Québec G9A 2K1  
louise.charbonneau@parl.gc.ca  
Tél. : 819.371.5901 / 1.833.615.0385

Chambre des communes  
Édifice de la Confédération  
Pièces : 478 - 480  
Ottawa, Ontario K1A 0A6  
Tel. : 613.992.2349



# Détour dans l'histoire



## Une entreprise familiale datant de 1940 à Trois-Rivières : Lefrançois, un nom prédestiné dans le domaine de l'imprimerie



par Luc Béraud (2080)

Les années se suivent, les temps changent au cours des décennies, les métiers évoluent et s'adaptent en fonction de nouvelles technologies. Les façons de faire deviennent plus pointues, efficaces et rapides. La production pour satisfaire le besoin de consommation prend une place importante dans la vie. Les grandes industries et chaînes de magasins se diversifient et doucement elles asphyxient les petits commerces locaux. Plusieurs artisans ne peuvent plus rivaliser. Notre région, la Mauricie, connaît cet exode vers les grands centres, comme partout ailleurs sur la planète. Le domaine de l'imprimerie, lui aussi, n'y échappe pas.

Je veux rendre, ici, un hommage, à une imprimerie des Trois-Rivières. Devoir de mémoire important, puisque depuis presque une centaine d'années, de père en fils, on se transmet cette vocation, mais surtout ce savoir-faire dans notre cité. L'impact de cette implication trifluvienne n'est plus à faire. Je vous relate alors ce cheminement avec un respect pour ces bâtisseurs.

Dès la Préhistoire, l'homme des cavernes reproduisait des dessins rupestres dans un but de communication. Les Premières Nations aussi laissaient des traces de cette époque. L'homme communiquait à sa façon.

La tradition de communication orale se perpétue et devient au Moyen-âge, dans les monastères, une source de création et de conservation de l'écriture. Les bibliothèques se créent et l'on y conserve des incunables imprimés avant 1501, de même que de vieux livres reliés, traitant principalement de religion, comportant des lettrines et de belles enluminures. Le scriptorium devient un sanctuaire de l'écriture où des moines savants reproduisaient les textes bibliques et des évangiles.

Vers 1440, l'allemand Johannes Gensfleisch, dit Gutenberg, s'associe avec Jean Fust qui devient son bailleur de fonds et le gendre de celui-ci Pierre Schoeffer, orfèvre. Ensemble, ils créent des matrices de cuivre dans lesquelles ils coulent un alliage de plomb, étain et antimoine et fabriquent ainsi les premiers caractères de plomb. De plus, Gutenberg invente la presse typographique. Pour l'impression, il utilise une encre à base d'huile de lin et de suie de résineux. Sa réussite fût d'imprimer la Bible et d'imiter les livres manuscrits (codex). Cela prenait trois ans à un moine-copiste à reproduire la version en latin de Saint-Jérôme « *La Vulgate* ».

Ainsi, il est considéré comme étant l'inventeur de l'imprimerie moderne. Précédemment, la Chine et la Corée réalisaient des imprimés, mais sous une autre forme.

Plus près de nous, Claude Garamond, imprimeur français né à Paris est un tailleur et fondeur de caractères. Cet article est d'ailleurs composé selon cette police.

### En Nouvelle-France

Sous le régime français, la colonisation offre peu de place aux livres. Les coureurs de bois ne s'encombrent pas de livres, d'autant plus que les Autochtones ont une tradition orale et un attrait pour les échanges commerciaux par les fourrures. Toutefois, l'expérience coloniale est fille du christianisme. Les communautés religieuses se servant d'images pieuses comme outils d'évangélisation les font venir de la métropole. Le livre maintient le lien avec la métropole, la filiation culturelle. Versailles se montre favorable pour établir un imprimeur du roi dans la colonie, mais n'entend pas financer une telle entreprise.

En 1630, paraît à Rouen, en Normandie, une version en langue huronne du catéchisme de Diego De Ledesma.

L'imprimerie fera son entrée au Canada sous le régime britannique. Les pionniers de l'imprimerie sont William Brown, un Écossais venu s'établir au Québec en 1763 et Thomas Gilmore. L'imprimerie se développera par les anglophones à Québec.

Saint Augustin, un évêque décédé le 28 août 430 à l'âge de 76 ans était un maître d'éloquence et un esprit extrêmement brillant. Pour cette raison, il a été désigné patron des imprimeurs.

Henri Fournier, célèbre imprimeur français, a affirmé dans son traité sur la typographie que la raison d'être de l'imprimerie était de :

- Rendre la vérité impérissable;
- La science populaire;
- La barbarie impossible.

### Le premier Lefrançois en Amérique

- L'ancêtre Charles Lefrançois (1626-1700), fils de Charles Lefrançois et de Suzanne Montigny.
- Il est baptisé le 9 mars 1626, à l'église de Saint-Pierre de Muchedent, en Normandie.
- Il quitte la France pour la Nouvelle-France en 1657, et s'établit à l'Ange-Gardien. Il se marie le 10 septembre 1658 à la cathédrale Notre-Dame de Québec avec Marie-Madeleine Triot, fille du bourgeois Jacques Triot et de Catherine Guichart (Guichaut).
- De cette union, treize enfants naîtront. Certains se fixeront à Château-Richer et certains autres en province. Quatre garçons assureront la descendance de cette famille.
- Charles Lefrançois décède à Château-Richer, le 13 juin 1700 et son épouse, Marie-Madeleine Triot, un an plus tard le 18 novembre 1701, à Château-Richer.

Voilà le début d'une famille qui se perpétue depuis l'arrivée de ses ancêtres en Nouvelle-France.

### L'imprimeur Charles Lefrançois

En 1822, on trouve à Québec quatorze personnes reliées à l'imprimerie, dont sept imprimeurs, un libraire francophone, deux graveurs et quatre relieurs.

Charles Lefrançois, imprimeur et libraire, né en 1773 à L'Ange-Gardien, fils de Nicolas Lefrançois et de Marie Vézina, épousa à Québec, le 2 juin 1801, Louise Ledroit, dite Perche.

Ils s'installèrent au faubourg St-Jean à Québec. Le 12 mai 1798, il est engagé en tant qu'apprenti imprimeur à l'atelier de Pierre-Édouard Desbarats et de Roger Lelièvre.

En 1810, Charles Lefrançois était l'imprimeur du *Canadien*. Les articles du journal patriote ne plaisent pas au gouverneur sir James Henry Craig et à la bureaucratie, on décida de le supprimer *manu militari*. Le samedi 17 mars 1810, des soldats commandés par le capitaine Allison faisaient irruption dans le modeste atelier du *Canadien* et s'emparaient des presses, des caractères, des manuscrits, etc. Le tout fut transporté au Palais de Justice. En même temps, Charles Lefrançois était jeté en prison où, deux jours plus tard, MM. Bédard, Blanchet et Taschereau venaient le rejoindre. Charles Lefrançois ne fut remis en liberté qu'au mois d'août suivant. Il n'y eut dans son cas ni enquête, ni procès et encore moins de jugement. À quoi bon! On savait qu'il n'avait commis aucune faute, mais on voulait frapper les autres imprimeurs de terreur. À sa sortie de prison, Charles Lefrançois était ruiné. Il reprit son métier d'imprimeur et ouvrit dans son atelier, sur les Remparts, une petite librairie qui ne lui rapportait pas grand-chose, mais l'a aidait tout de même à vivre. Charles Lefrançois décéda à Québec le 1er avril 1829 et fut inhumé dans l'église de Charlesbourg. La veuve de l'imprimeur, Louise Ledroit, dit Perche, laissée sans aucun moyen, ferma l'imprimerie, mais continua le petit commerce de librairie. La pauvre femme n'avait aucune instruction. Elle était soutenue par des amis charitables. L'abbé Charles Trudelle, qui l'avait connue, raconte qu'un jour, offrant à un acheteur œuvres de Saint Alphonse Liguori, qui venaient de paraître, elle lui dit avec complaisance : « *Voici saint Alphonse avec tout son Liguori.* » [sic] Évidemment, elle n'avait ni la curiosité ni le goût de lire les ouvrages qu'elle vendait!

### L'imprimeur Georges Lefrançois

Quelques années plus tard en 1906 à Trois-Rivières, un descendant, Georges Lefrançois, s'associe à F. X. Vanasse et ils fondent l'imprimerie au 29, rue Du Platon, au nom commercial de :





*F. X. Vanasse, pressier et Georges Lefrançois, typographe.*

## Notes historiques



Depuis sa première parution le 8 juin 1909, *Le Bien public* a connu plusieurs bouleversements.

Cet hebdomadaire catholique a été fondé par Mgr François-Xavier Cloutier, sacré évêque de Trois-Rivières le 25 juillet 1890. Il remplaçait *Le Trifluvien* (1888-1908) comme organe d'information principal de la ville et surtout de l'évêché, ce dernier ayant disparu dans l'incendie de juin 1908.

D'abord imprimé chez Vanasse & Lefrançois, rue du Platon, on crée dès 1912 une imprimerie du même nom et une compagnie en 1914. De tendance conservatrice, *Le Bien public* était consacré aux intérêts et à la vie politique, économique et sociale de la Mauricie, faisant rayonner la littérature régionale. En 1926, les Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception furent chargées des Éditions *Le Bien public*.

Lorsque le contrat se termine, F.-X. Vanasse vend à Joseph Barnard tout le matériel d'imprimerie et les assortiments de papier pour \$ 7 000,00 dollars.

Georges Lefrançois sera engagé à titre de directeur d'atelier et chef typographe. Il deviendra un des sept actionnaires jusqu'à sa mort le 15 mai 1929 à l'âge de 68 ans et 6 mois.

## L'imprimerie A. Lefrançois enr., une entreprise familiale.





En 1936, l'unique fils de Georges, Antoine, choisit de devenir apprenti en typographie à l'imprimerie du *Bien Public*. Puis, en 1940, il achète une imprimerie en faillite de Montréal et installe ses pénates au 1633, rue Saint-Olivier, à l'arrière de la maison paternelle sous le nom commercial Imprimerie A. Lefrançois enr.

L'imprimerie Lefrançois a toujours pignon sur rue au même endroit depuis 80 ans. Deux de ses fils furent à son emploi. Georges y travailla pendant 13 ans, Denis y travaille depuis 45 ans. L'incorporation eut lieu en 1987. En 1990, en compagnie de sa sœur Ginette, ils achetèrent l'imprimerie en copropriété.

Suite à l'incendie du Bien public en décembre 1978, elle est la plus ancienne imprimerie à Trois-Rivières.

Il faut découvrir cette imprimerie, car des trésors inestimables s'y trouvent. Entre-autres, une presse platine à pédale, un massicot à bras, un perforateur à peigne, une multitude de caractères de bois et de plomb, représentant plus de 90 ans, une presse automatique, acquise en 1949 ainsi que deux duplicateurs offset.



*Illustration 1. Denis et la presse typographique. Archives de l'auteur.*



*Illustration 2. Presse typographique automatique KLUGE. Archives de l'auteur.*



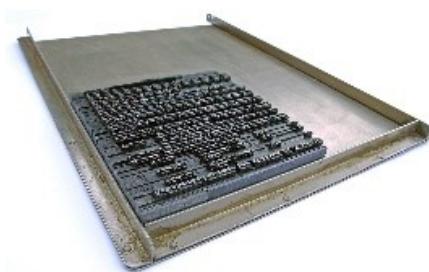
*Illustration 3. Cabinet de caractères. Archives de l'auteur.*



*Illustration 4. Marbre sur lequel la forme est déposée dans un châssis avant l'impression sur presse. Archives de l'auteur.*



*Illustration 5. Composteur utilisé par le typographe lors de la composition. Archives de l'auteur.*



*Illustration 6. Galé servant à recevoir la composition avant l'impression typographique. Archives de l'auteur.*

La composition des encres en imprimerie varie de 30 à 75 % d'eau, pour 10 à 20 % de pigments, 10 à 15 % de résine, 1 à 7 % d'additif et seulement 0 à 10 % de solvant.

## MÉRITAS



Les imprimeurs Lefrançois ayant été reconnus comme imprimeurs exemplaires, le distributeur de papier Unisource les avait honorés lors d'une remise au siège social à Montréal.

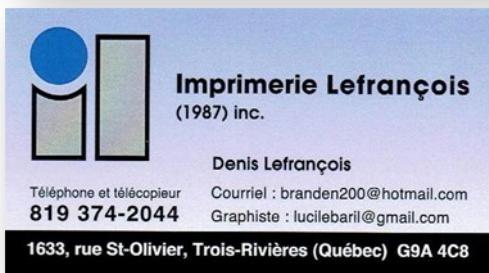
Sur la photo, figure Gilles Paradis, représentant de la compagnie de papier pour la région de Trois-Rivières, Denis Lefrançois recevant un diplôme, son père Antoine et monsieur Cartier, le directeur.

La technologie ayant évoluée, de même que l'absence de relève, Ginette Lefrançois a pris sa retraite en 2014.

Par contre, Denis a l'intention de poursuivre.

Un autre commerce actif de notre région qui deviendra peut-être dans quelques années un souvenir dans la mémoire des Trifluviens.

Merci à Georges, Denis et Ginette Lefrançois pour leur précieuse collaboration.



## Source de recherches :

- ◆ Histoire du livre et de l'imprimerie au Canada. Volume 1 de 3. Les Presses de l'Université Laval.
- ◆ Johannes Gutenberg. Wikipédia.
- ◆ Almanach des adresses des Trois-Rivières, « Directory » : 1918- 1919; 1915-1916; 1921-1922.
- ◆ Notes historiques, Album souvenir concernant la paroisse de Gentilly, comté de Nicolet 16 aout 1928, A l'occasion de l'exposition de la société d'agriculture de Gentilly.
- ◆ Pages Trifluviennes -Série A- No 6, Les journaux Trifluviens de 1817 à 1933 par l'abbé Henri Vallée, Les « Éditions » du Bien Public 1933.
- ◆ Le Bien Public ,1909-1978, aux Éditions Septentrion, de Maude Roux-Pratte.
- ◆ Le bien Public-Trois-Rivières, mardi le 8 juin 1909, annonce sur la page frontispice de l'annonce F.X. Vanasse et Georges Lefrançois.
- ◆ Dictionnaire biographique des ancêtres Québécois, Michel Langlois. 1608-1700, Éditions de la Maison des Ancêtres Québécois (BAnQ).
- ◆ Dictionnaire bibliographique du Canada, volume 6, Presses de l'Université Laval.
- ◆ L'industrialisation de la Mauricie -dossier statistique et chronologique 1870-1975. Groupe de recherches de l'U.Q.T.R.
- ◆ Ces villes et Villages de France, Berceau de l'Amérique Française de la commission Franco-Québécoise sur les lieux de Mémoire Communs.
- ◆ Dictionnaires biographiques des Ancêtres Québécois, 1608-1700. Volume 3 de 4. Michel Langlois. Aux Éditions : La maison des Ancêtres (BAnQ)
- ◆ Dictionnaire généalogique des Familles du Québec. « Le Jetté », programme de recherches en démographie historique de l'Université de Montréal.
- ◆ La revue d'Histoire du Québec « Cap aux Diamants » No 120. Hiver 2015. « Imprimeurs et Éditeurs au Québec, 250 ans »
- ◆ Le cahier des Dix, Volume 43, Éditions Laliberté. Les métiers du livre à Québec (1764-1859). Claude Galarneau, S.R.C.

# PORTRAIT GÉNÉALOGIQUE



## Un indésirable de plus en Nouvelle-France Daniel Portail de Gevron, 1697-1749

par Marie-Andrée Brière, Ph. D.(2081)

Né en France à Saint-Florent-le-Vieil, Daniel Portail de Gevron est baptisé le 24 avril 1697. Son père, seigneur de Vinay, est conseiller du roi et maire perpétuel de la place.

Famille originaire du Languedoc, elle aura fourni de nombreux officiers œuvrant en génie militaire. Daniel, à la suite des membres de sa famille, se destine aussi aux armes. Mais, il sera la honte de sa famille. Rétrogradé en décembre 1725 de ses charges de lieutenant dans le régiment de Piedmond, il sera, sur ordre du Conseil de la Marine, incorporé dans les troupes de la Nouvelle-France, à titre de cadet<sup>1</sup>.

Dans la missive royale envoyée au gouverneur Vaudreuil, il est mentionné que Portail appartient à « des personnes de considération » et le ministre mentionne qu'il sera heureux que l'on favorise son avancement s'il se comporte bien. En 1726, Daniel Portail quitte La Rochelle à bord de l'Éléphant, sans que l'on en sache davantage sur les motifs de sa rétrogradation et de son exil forcé. Dès son arrivée, il est incorporé à la compagnie de Monsieur Saint-Vincent<sup>2</sup>. Le jeune homme est de santé fragile et fera de nombreux séjours à l'Hôtel-Dieu de Québec au cours des trois premières années de son séjour en Nouvelle-France.

Il fera la rencontre de Marie Anne Levreau de Langis et les amoureux conviennent de se marier « à la gaumine »<sup>3</sup> l'avant-veille de Noël 1727, en l'église de Batiscan, et ce, à l'insu du curé Lefevre qui célébrerait alors la messe. Il n'en fallait pas plus pour que les jeunes amoureux soient excommuniés. En vertu d'un mandement du 24 mai 1717 émis par Mgr de Saint-Vallier, l'affaire est portée devant le vicaire général, lequel finira par conseiller au curé Lefevre, le 8 septembre 1728, de réhabiliter l'union par la bénédiction nuptiale. Le jeune couple aura cinq enfants, tous nés à Batiscan.

Tout va pour mieux, lorsque Portail sera appelé à témoigner dans le célèbre procès dit « des litanies impies », le curé Lefevre étant accusé de gaillardises<sup>4</sup>. Ce dernier se défendra et réfutera la capacité de Portail à témoigner, plaidant son exil par lettre cachet<sup>5</sup>.

La vie de cet exilé ne sera pas sans soubresauts. Des deuils successifs en France viendront lui compliquer la vie. Il ne peut s'y rendre pour toucher les legs faits par sa famille. On le dit atteint d'une grave maladie, raison pour laquelle il mandate son épouse pour prendre possession de son héritage<sup>6</sup>. En 1746, l'acte d'exil vers le Canada sera révoqué à la demande de sa famille, ce qui lui permettra de rentrer en France<sup>7</sup>.

Daniel Portail retournera en France vers 1748-49 avec une santé fragile où il meurt à Mortagne-sur-Sèvres le 6 novembre

1 Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Fonds des colonies, série B, vol. 48, folio 914.

2 Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu (RJMHDQ), le 6 novembre 1726.

3 Il s'agit d'un mariage protestant, contracté par des protestants en présence d'un prêtre catholique, mais sans qu'il y ait bénédiction des époux, et qui était pourtant réputé valide.

4 La Prévôté de Québec condamnera le curé Lefevre le 19 août 1730. Voir le texte d'André Vachon « Jarret de Verchères, Marie-Madeleine », Dictionnaire biographique du Canada, vol. 3, Université Laval et University of Toronto, 1974, en ligne. Consulté le 20 juillet 2020.

5 BAnQ, TPI, S777, D95, Fonds du Conseil souverain, folios 214-215, 28 septembre 1727-24 octobre 1730.

6 BAnQ, Greffe Pollet, 26 avril 1743.

7 Nous ne retrouvons pas Portail à bord du navire La Gironde qui conduira son fils et ses deux filles à La Rochelle à l'automne de 1747. Fonds des Colonies, série C11A, correspondance générale, vol.89, folio 14, 9 octobre 1747.



# SOUTIEN GÉNÉALOGIQUE

## DES OUTILS POUR LA RECHERCHE

par Marie-Andrée Brière, Ph. D.(2081)

- Il existe des « oubliés » dans nos recherches, souvent par ignorance. Voici qu'un blogue nous rappelle l'existence des esclaves français, blancs et chrétiens qui ont été rachetés aux XVIIe et XVIIIe siècles. Présentés sous forme d'images, les documents présentés nous en apprennent beaucoup sur ces personnes oubliées par l'histoire. À consulter sur :

[https://maitrederville.wordpress.com/2010/07/22/listes-desclaves-francais-des-barbaresques.](https://maitrederville.wordpress.com/2010/07/22/listes-desclaves-francais-des-barbaresques)

- Beaucoup de nos ancêtres étaient originaires du Poitou et voilà que les *Archives du Poitou*, couvrant les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, ont mis en ligne les fonds numérisés des archives de notaires avec plus de 72 000 images supplémentaires. À consulter sur :

[https://archives-deux-sevres-vienne.fr/archive/resultats/notaires/n:96?type=notaires.](https://archives-deux-sevres-vienne.fr/archive/resultats/notaires/n:96?type=notaires)

- Les sigles et abréviations utilisés en généalogie posent souvent problème. Les différentes versions adoptées au gré des besoins ne permettent pas d'en connaître le sens exact. Il existe un site qui nous aide à régler ce problème en présentant la liste de plus de 400 abréviations et sigles utilisés fréquemment en généalogie. À consulter sur :

[https://geneafinder.com/blog?id=13:113.](https://geneafinder.com/blog?id=13:113)

- Connaissez-vous *le Dictionnaire topographique de la France*? Cette collection publiée sous la forme de volumes départementaux depuis 1860 rassemble des centaines de milliers de noms de lieux, recueillis sous leurs graphies anciennes et modernes dans les documents d'archives. Il constitue un outil indispensable pour l'étude de l'histoire et de la géographie ancienne du territoire français. Accessible sur Internet, il donne ainsi accès à toutes les études topographiques déjà réalisées, grâce à l'apport des technologies numériques. La nouvelle version vient d'être mise en ligne et vous pouvez la consulter sur :

[dicotopo.cths.fr.](http://dicotopo.cths.fr)

- **Nouvel explorateur d'images sur le site *Family Search*.** Un nouveau mode d'exploration par images est disponible sur le portail de *FamilySearch*. Ce service permet de rechercher des images récemment numérisées, sans attendre qu'elles soient indexées. À consulter sur [www.familysearch.com](http://www.familysearch.com).

- Connaissez-vous ***Historical Social Conflict Database***? Cette base de données met à la disposition de la communauté scientifique et du grand public, des informations sur les phénomènes contestataires, de la fin du Moyen Âge au XIXe siècle. Au total, près de 10 000 événements sont recensés. À consulter sur :

[www.unicaen.fr/hiscod/pages/index/.](http://www.unicaen.fr/hiscod/pages/index/)

# Détour dans l'histoire



## UNE ENQUÊTE À WOUNDED KNEE NOUS RAPPELLE DES LIENS OUBLIÉS

par Marie-Andrée Brière, Ph. D.(2081)

*Que reste-t-il des aventuriers et des coureurs des bois francophones qui ont parcouru l'Amérique et côtoyé les Autochtones pendant trois siècles? L'Histoire finit toujours par nous rattraper! C'est ce que démontre l'enquête de l'archéologue français, Laurent Olivier, chercheur au CNRS et conservateur au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye dans les Yvelines en France. Il fallait qu'un chercheur français s'intéresse aux Premières Nations d'Amérique pour rappeler à nos mémoires les colons français qui ont exploré l'Amérique en compagnie de ces nations!*



*Illustration 1. Les morts de Wounded Knee chargés dans une charrette sous le regard des troupes qui les avaient abattus. Archives des Sioux Lakotas.*

C'est avec l'objectif d'étudier la scène de la bataille de *Wounded Knee* en 1890, lors de laquelle 300 Autochtones ont été tués que Laurent Olivier a entrepris sa quête. L'enquête préparatoire a fait émerger des liens oubliés entre les « Indiens Lakotas » et des pionniers européens, dont des Français venus s'établir en Nouvelle-France, liens occultés par le récit américain de la Conquête de l'Ouest.

Le chercheur a trouvé de très nombreux patronymes d'origine française, comme Ducheneaux, Robideau, Bissonnette, nous rappelant, par le fait même, que les coureurs des bois, les trappeurs, les voyageurs, se sont établis sur un vaste territoire, jusque dans les Grandes Plaines américaines entre le XVIIe et le XIXe siècle.

Sur ces territoires lointains, plusieurs ont fondé une famille, ont épousé des Amérindiennes et ont ainsi permis que leurs patronymes se perpétuent. Ces patronymes sont connus chez nous, ce qui nous rappelle que notre histoire ne s'est pas limitée au territoire de la Nouvelle-France, mais bien au-delà, jusqu'en territoire américain et autochtone. Il y a encore des traces de la présence française, un peu partout dans les Grandes Plaines, même si elles ne sont pas mises en valeur aujourd'hui. Mais, on les retrouve dans la toponymie, dans les noms des reliefs, comme la *Platte River*, et dans les noms de villes, comme *Pierre*, dans le Dakota du Sud.

Laurent Olivier interroge les membres des Premières Nations à travers sa recherche et il est fort probable qu'il fasse remonter à la surface de nos mémoires des patronymes que nous connaissons, que nous portons et qui ont, à une époque lointaine, côtoyé les « Indiens Lakotas ». C'est une recherche à suivre, pour remonter la trace de nos ancêtres partis à la conquête de ces territoires.

Source : Sciences et Avenir – La Recherche, novembre 2020.

# Détour dans l'histoire



# DE L'ESCLAVAGE EN NOUVELLE-FRANCE?

par Marie-Andrée Brière, Ph. D.(2081)

De l'esclavage en Nouvelle-France? Oui, et ce jusqu'en 1834, cette pratique abusive a eu cours auprès des Autochtones et des Noirs. Certes, ce n'est pas un moment vénérable de notre histoire, mais nous ne pouvons l'occulter.

C'est de triste mémoire, Olivier Le Jeune, un enfant malgache âgé de 8 ans, qui devient l'esclave des frères Kirk et terminera, à l'âge de 30 ans, domestique chez Guillaume Couillard. Mais ne nous y méprenons pas, le terme domestique est, dans le contexte de l'époque, synonyme d'esclave, terme non utilisé en Nouvelle-France. De ce jeune Malgache, nous avons retrouvé un document permettant de le retracer et d'en découvrir la provenance. Il s'agit de son acte de sépulture tiré des archives du PRDH et du fichier La-france. Nous en donnons ci-après une transcription.

« Le 10 de may mourut a l'hopital Olivier Le Jeune domestique de Monseigneur Couillar après avoir reçu le sacrement de confession et communion par plusieurs fois il fut enterré au cemetiere de la paroisse le mesme jour. »[sic]

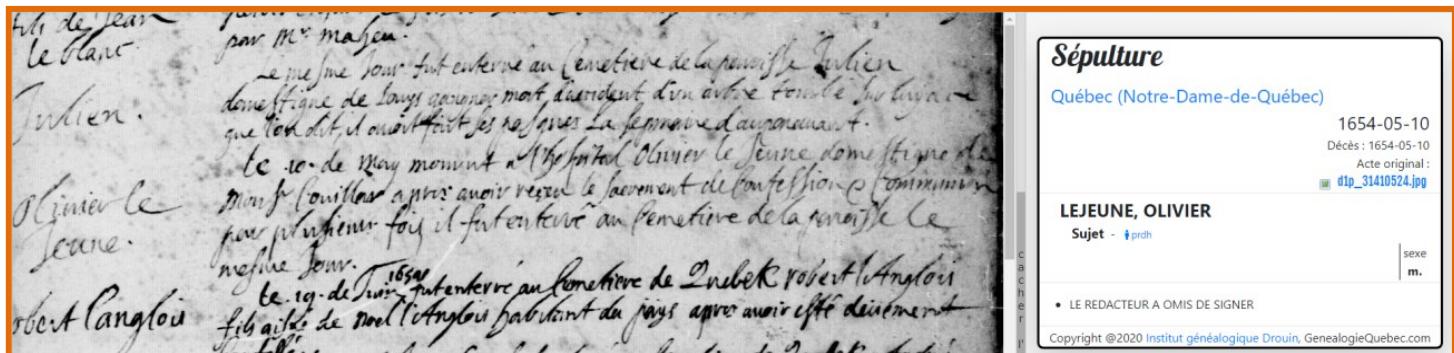
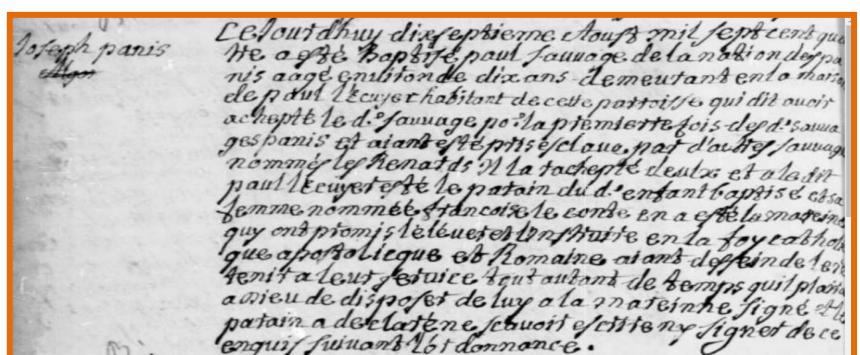


Illustration 1. Acte de sépulture d'Olivier Le Jeune, Lafrance, acte 68801 et PRDH.

Voici donc notre premier esclave recensé. Selon Marcel Trudel<sup>1</sup> qui a longuement étudié les esclaves de Nouvelle-France, on en recense environ 4185 autochtones et noirs dans la vallée du Saint-Laurent entre les XVIIe et XIXe siècles. D'où provenaient ces esclaves? Selon Rushforth<sup>2</sup>, les esclaves étaient des prisonniers de guerre issus des divers groupes autochtones non alliés des Français. Soulignons que le nombre d'esclaves est tributaire de ce que les archives nous révèlent et ce ne sont que 1200 noms qui y ont été relevés. Toujours selon Rushforth<sup>3</sup>, il pourrait y avoir eu plus de 10 000 esclaves autochtones en Nouvelle-France entre 1660 et 1760.



**Illustration 2. Acte de baptême de Joseph panis (Paul). Lafrance, acte 13744.**

L'esclavage est difficilement retracables dans les archives, car il y a eu peu de recherches de faites sur le sujet, d'autant que le terme esclave ne fait son apparition en Nouvelle-France qu'en 1709 comme le rappelle Marcel Trudel<sup>4</sup>. L'expression est présente dans les archives de l'intendant Raudot, ce dernier normalisant, dans des documents officiels, la présence d'esclaves sur le territoire de la Nouvelle-France. Même si le terme esclave est officialisé, il y a une certaine gêne ou réticence à l'utiliser et il se fait rare dans les archives des paroisses. Un autre fait à observer c'est la rareté des mentions d'esclaves dans les archives religieuses. Souvent, pour une personne donnée ayant été esclave, nous ne retrouvons qu'un seul acte. C'est le cas de Joseph Panis (Pawnee), issu de la nation des Pawnee et pour lequel nous n'avons trouvé que l'acte de baptême. Dans l'acte original, il est écrit, à gauche dans la marge, *Joseph panis*, mais dans l'acte de baptême et au PRDH, on le prénomme Paul et on le retrouve esclave de Paul Lécuyer.

On retrouve, dans cet acte, une information intéressante : le prêtre officiant mentionne que ses parrain et marraine l'élèveront dans la religion catholique, ce qui est la normalité à l'époque. Mais, pour des parrains aussi catholiques, comment s'explique le fait qu'il n'y ait pas d'acte de sépulture? Plusieurs possibilités pourraient expliquer ce fait. Par exemple, Paul aurait-il été vendu à autrui? Se serait-il échappé? Aurait-il été libéré de sa condition d'esclave? Autant de questions restées sans réponse.

La recherche approfondie sur l'esclavage en Nouvelle-France est à faire. Les archives n'ont pas été étudiées attentivement sous cet angle et nous en apprendrons davantage par l'analyse des archives religieuses, du registre des malades de l'Hôtel-Dieu, des actes notariés, les recensements, etc. C'est un travail ardu, de longue haleine. Nous nous devons de nous en référer aux recherches de Marcel Trudel et de son Dictionnaire des esclaves et leurs propriétaires pour en apprendre davantage sur notre histoire en tant qu'esclavagistes.

Si nous avons un début d'information sur les esclaves de Nouvelle-France et de leurs maîtres, nous ne savons que très peu sur leurs conditions de vie. C'est un pan de notre histoire, bien que peu glorieux, qui reste à documenter.

- 
- 1 TRUDEL, Marcel. Deux siècles d'esclavage au Québec. Éditions Hurtubise HMH, Québec 2004, 405 pages.
  - 2 RUSHFORTH, B. 2012. Bonds of Alliance, Indigenous and Atlantic Slaveries in New France, Caroline du Nord, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 406 p.
  - 3 RUSHFORTH, B. et KAHN, A. 2016. *Native American Slaves in New France*, Slate, History. En ligne : [http://www.slate.com/articles/news\\_and\\_politics/history/2016/01/an\\_interactive\\_record\\_of\\_native\\_american\\_slavery\\_in\\_new\\_france.html](http://www.slate.com/articles/news_and_politics/history/2016/01/an_interactive_record_of_native_american_slavery_in_new_france.html). Consulté le 10 juin 2019.
  - 4 TRUDEL, M. Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français, Éditions Hurtubise HMH, Québec 1990, 490 p.

## ATELIERS ET CONFÉRENCES PAR ZOOM

---



par Diane Thibault (2742), généalogiste GFA,  
responsable des ateliers et conférences

La situation exceptionnelle que nous vivons en ce moment nous a amenés à explorer de nouveaux moyens de communication. Un de ceux choisis a été la mise au point d'une approche Internet, afin d'offrir à nos membres et à quelques non-membres qui ont pu se joindre à nous, des ateliers et des conférences permettant à tous d'en profiter et de poursuivre ses travaux de généalogie.

Nous avons donc offert nos ateliers et conférences par *Zoom*. Il m'a fallu développer, dans un premier temps, l'apprentissage de l'outil *Zoom*. Dans un second temps, il a fallu développer des moyens de communication différents et plus pointus que les précédents vu la nécessité de rejoindre le plus de gens possible. Les personnes désirant assister à l'événement doivent être inscrites. Pour recevoir le lien pour rejoindre le groupe il faut absolument une adresse courriel.

Ce qui fut fait et réussi, malgré quelques petits accrochages dus au manque d'expérience.

La réponse fut au-delà de mes attentes, 254 inscriptions et présences ont été enregistrées pour 12 activités. C'est un succès.

Pour la session d'Hiver-2021, nous continuerons donc à offrir ce service par téléconférence.

Notre programme sera publié au fur et à mesure sur notre page *Facebook* et sur notre site *Web*. De plus vous pouvez vous inscrire directement sur notre site comme auparavant ou en écrivant à [ateliers@sggtr.com](mailto:ateliers@sggtr.com).

Je vous souhaite la bienvenue à notre programme d'Hiver-2021 et je vous remercie de votre présence et de votre assiduité à la session d'automne.

# LES ATELIERS DE LA SGGTR

## GÉNÉALOGIE 101, avec Yvon Lemire, conseiller à la SGGTR

**Mardi le 9 février à 13h30, En reprise : Mardi le 16 février à 19h30**

Initiation aux techniques de bases en généalogie. Quel est votre but : une lignée patronymique jusqu'à votre ancêtre français ou un arbre complet ? Quelles informations recueillir et où les obtenir. Comment prendre les moyens pour bien réussir ses recherches. Cet atelier répondra à une multitude de questions afin de bien amorcer ses recherches.

ÉVÈNEMENT  
TERMINÉ

## RECHERCHE AVEC ANCESTRY, avec Claude Bellemare, conseiller à la SGGTR

**Mercredi le 17 février à 13h30**

La Société dispose de plusieurs outils de recherches. La recherche par internet offre des possibilités importantes. Afin de favoriser l'utilisation de cet instrument, nous offrons un atelier sur l'utilisation de Ancestry. La recherche des BMS, la recherche dans les arbres des autres membres. Le service de ce logiciel est offert gratuitement à tous nos membres dans nos locaux.

ÉVÈNEMENT  
TERMINÉ

## LOGICIEL DE GÉNÉALOGIE : Brother's Keeper, avec Claude Bellemare, conseiller à la SGGTR

**Mercredi le 17 mars à 13h30**

Brother's Keeper est un logiciel américain complet, mais francisé, qui permet de recueillir nos informations familiales de façon structurée et d'obtenir des rapports sur nos données. Suite au premier atelier d'initiation à ce logiciel, nous offrons un service d'aide afin de vous aider à résoudre vos problèmes de fonctionnement.

## LEGACY : LES RAPPORTS, avec Michel Laurin, utilisateur du logiciel Legacy

**Mercredi le 7 avril à 13h30**

Legacy est un logiciel américain complet, mais francisé, qui permet de recueillir nos informations familiales de façon structurée et d'obtenir des rapports sur nos données. Vous apprendrez comment préparer les différents rapports qui vous serviront à des présentations ou à toutes fins utiles.

**TOUTES NOS ACTIVITÉS SONT GRATUITES ET OFFERTES AU GRAND PUBLIC,  
MAIS, POUR LE MOMENT, SUR LE WEB SEULEMENT**

**Cliquez ici pour vous inscrire**

D'autres conférences et ateliers pourraient s'ajouter. Suivez-nous sur :



**Facebook**



**Site web SGGTR**

## L'ENDROIT IDÉAL POUR LA RECHERCHE EN GÉNÉALOGIE

La SGGTR offre à ses membres des outils de pointe en recherche généalogique.

On retrouve, au Centre de documentation de la Société, les quatre bases des données suivantes :

**BMS2000**

**PRDH**

**Ancestry**

**Fonds Drouin numérisé**

Habituellement, des conseillers sont disponibles sur place pour vous guider lorsque la recherche est plus ardue.

SGGTR

100, rue de la Mairie  
Trois-Rivières, Qc  
G8W 1S1

CANADA POSTES  
CANADA  
Postage paid Port payé  
Publications Mail Poste-publications  
40050151

